

# Observatoire

*de la profession d'architecte*

2011

profession  
stagiaires  
formation salaire  
architectes  
optimisme satisfaction  
marchés  
engagement

Observatoire  
*de la profession d'architecte*  
2011



# Présentation de l'étude Ifop

## Troisième vague 2011

Pour la troisième fois, depuis 2005, le Conseil national de l'Ordre des architectes publie les résultats de l'observatoire de la profession conduit à travers l'enquête menée par l'Institut de sondage Ifop.

Comme à l'accoutumée, cette étude s'est réalisée en deux temps : une première phase quantitative menée entre le 6 et le 13 juillet 2011 auprès d'un échantillon représentatif de 804 architectes inscrits au tableau de l'Ordre ; une phase qualitative réalisée par entretiens individuels approfondis entre le 15 et le 20 septembre dont nous retranscrivons ici quelques verbatim.

Cette enquête se divise en trois parties : l'identification des pratiques professionnelles et de la situation économique, la perception du métier, l'image de l'Ordre des architectes.

S'agissant de l'identification des pratiques et de la situation économique, deux aspects doivent, me semble-t-il, être soulignés : l'impact de la crise économique sur l'exercice du métier et le développement de la formation continue.

### La crise économique : un fort impact sur les conditions d'exercice

On ne s'en étonnera pas, la crise économique se fait fortement ressentir au cours de ces trois dernières années : le nombre moyen de commandes fermes est en baisse (12,3 commandes par an), tout comme le chiffre d'affaires moyen et par voie de conséquence, le revenu net retiré de l'activité d'architecte en 2010.

Ainsi le chiffre d'affaires moyen va passer de 278 480 euros en 2008 à 276 142 euros en 2010. Dans ce contexte marqué par la baisse du nombre des commandes et le tassement du chiffre d'affaires, les revenus diminuent également et passent d'une moyenne

de 41 139 euros en 2008 à une moyenne de 34 299 euros en 2010. Pour mémoire, on notera que d'après le calcul de la médiane des revenus, la moitié des architectes interrogés ont gagné moins de 27 000 euros en 2010, l'autre moitié ayant gagné plus.

La morosité du contexte économique a aussi un effet sur la commande publique : en forte baisse par rapport à 2010 (moins 9 points) le niveau de participation à des concours n'a jamais été aussi bas depuis la mise en place de l'observatoire en 2005. Cette baisse est d'autant plus significative qu'elle tient avant tout à une diminution des architectes déclarant participer « souvent » ou « de temps en temps à des concours ». En revanche, les architectes sont plus nombreux à recourir à la procédure des MAPA ce qui s'explique sans doute, en raison du relèvement du seuil de cette procédure.

Toutefois, même s'il reste inférieur à celui constaté en 2008, le niveau d'optimisme observé se maintient, en particulier chez les jeunes architectes de moins de 40 ans. « *La conception est toujours un vrai plaisir c'est tout un ensemble, de l'esquisse au rendu du client...* »

### La formation continue : une prise de conscience réelle de son enjeu

Depuis plusieurs années, l'Ordre se mobilise en faveur de la formation. L'architecte joue, on le sait, un rôle essentiel dans l'aménagement des territoires et dans les processus de construction et de réhabilitation des zones urbaines, péri-urbaines et rurales. Pour assumer ce rôle, pour répondre au mieux à une demande sociale de plus en plus exigeante en matière d'architecture et d'habitat, il est indispensable que l'architecte actualise constamment ses compétences. Cela passe par la formation permanente et il est clair que les architectes

l'ont compris, puisqu'en effet, la majorité d'entre eux déclarent avoir suivi une formation au cours de ces trois dernières et que près d'un tiers en ont même suivi plusieurs. En termes de tendances, ce sont bien sûr les formations en développement durable et qualité environnementale qui connaissent le plus fort développement au détriment, et on peut le regretter, de celles liées à la pratique du chantier ou au diagnostic.

Ce sont d'ailleurs la prise en compte du développement durable et des nouvelles règles d'accessibilité qui apparaissent comme étant les plus susceptibles d'influer sur leur manière d'exercer leur métier.

### **La perception du métier : un sentiment de satisfaction en baisse**

S'agissant de la perception du métier, près des trois quart des architectes se déclarent satisfaits de leur situation professionnelle. Ce chiffre élevé, est cependant en nette diminution par rapport aux résultats observés en 2008. Cette dégradation de la perception s'accompagne en outre d'une perte de fermeté du sentiment de satisfaction car c'est en effet le nombre de personnes très satisfaites qui connaît la plus forte baisse.

Malgré ce sentiment un peu pessimiste, les architectes sont en revanche de plus en plus nombreux à percevoir l'influence qu'ils peuvent avoir en tant qu'acteurs de l'acte de bâtir : ainsi ce sont la prise en compte des attentes des usagers (54%) et l'intégration esthétique dans le paysage (53%) qui apparaissent comme les domaines dans lesquels les architectes estiment que leur apport est le plus important. Particulièrement important aux yeux des jeunes consœurs et confrères, ces deux éléments sont cités loin devant la qualité environnementale (37%), l'organisation et les aspects

fonctionnels (31%), ou le respect des normes et des règlements (27%).

C'est encore ce pessimisme qui conduit certains architectes à ne pas être satisfaits de leur institution.

L'image est bonne - deux tiers en effet des professionnels déclarent avoir une bonne image de leur Ordre – mais la perception négative s'exprime particulièrement chez les personnes inquiètes de leur situation professionnelle, pessimistes quant à l'évolution de leur métier et exerçant dans de très petites structures. Ce sont eux qui manifestent le plus d'attente vis-à-vis de leur institution : qu'elle renforce ses actions de défense de la profession notamment vis-à-vis des promoteurs ou en faveur d'une meilleure répartition de la commande.

Cette attente me conforte dans l'axe que j'ai fixé pour 2012. Effectivement, dans un contexte économique difficile, je souhaite que l'Ordre s'implique encore plus fortement dans la mise à disposition d'outils efficaces au service des architectes et notamment des petites structures qui ont plus que les autres, besoin de nous. C'est ainsi, en particulier, que nous achevons la réalisation de nouveaux modèles de contrats touchant à la maison individuelle, aux contrats privés mais aussi à la commande publique, et que nous préparons aussi la mise au point de mesures incitatives favorisant le recours aux architectes en dessous des seuils fixés par la loi du 3 janvier 1977.

Je terminerai en remerciant chaleureusement les consœurs et confrères qui ont bien voulu accorder de leur temps pour répondre à cette étude. Et c'est grâce à eux et à vous tous que cet observatoire de la profession peut être pérennisé.

### **Lionel CARLI**

Président du Conseil national de l'Ordre des architectes

# Sommaire

La méthodologie.....	7
La structure de l'échantillon.....	9
Les principaux enseignements de l'étude.....	11
L'identification des pratiques professionnelles et de la situation économique.....	12
<b>La situation personnelle de l'architecte</b> .....	13
L'ancienneté d'exercice.....	13
La fréquence des changements de statut.....	14
Le dernier changement de statut.....	15
<b>La situation économique de l'architecte</b> .....	16
Le nombre de commandes fermes au cours des douze derniers mois.....	16
Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années.....	17
Le revenu net moyen retiré de l'activité d'architecte en 2010.....	18
Les activités principales en 2010.....	19
Les donneurs d'ordre principaux en 2010.....	20
La participation à des concours publics d'architecture.....	22
La participation à des mises en concurrence en procédure adaptée.....	23
Le niveau d'optimisme concernant l'évolution de l'activité.....	25
<b>Focus sur les salariés</b> .....	27
Le nombre de salariés.....	27
La répartition des salariés par métier et par statut.....	28
<b>Focus sur les diplômés d'État accueillis dans le cadre de la HMO</b> .....	30
Le nombre de diplômés d'État accueillis.....	30
La rémunération nette moyenne des diplômés d'État à temps plein.....	31
La rémunération nette moyenne des diplômés d'État à temps partiel.....	32
L'embauche de diplômés d'État en tant que salariés.....	33
La durée de la mise en situation professionnelle.....	34
L'évaluation de la durée minimale de mise en situation professionnelle d'un diplômé d'État.....	35

<b>Focus sur la formation</b> .....	36
La proportion de salariés ayant suivi une formation au cours des douze derniers mois.....	36
Le suivi d'une formation au cours des trois dernières années.....	37
Le suivi d'une formation au cours des douze derniers mois.....	38
Les types de formations suivies.....	39
Le caractère exploitable des formations reçues.....	40
<b>La perception du métier</b> .....	42
<b>Bilan de sa situation professionnelle</b> .....	43
La satisfaction concernant la situation professionnelle.....	43
<b>L'image du métier : regards interne et externe</b> .....	44
L'influence de l'architecte sur différents secteurs.....	44
Les éléments auxquels les architectes devraient porter plus d'attention concernant le logement..	45
<b>Les changements du métier et l'impact personnel perçu</b> .....	46
L'influence perçue de différentes évolutions sur le métier d'architecte.....	46
L'adhésion à différentes évolutions du métier d'architecte.....	47
<b>L'image du développement durable</b> .....	49
Les deux aspects prioritaires du développement durable.....	49
<b>L'image de l'Ordre des architectes</b> .....	50
L'image de l'Ordre.....	51
L'image détaillée de l'Ordre.....	52
Les domaines d'action prioritaires pour l'Ordre.....	54
L'expérience d'un contact avec l'Ordre au cours des douze derniers mois.....	55

# Méthodologie

# Méthodologie

Étude réalisée par l'Ifop pour	L'Ordre des architectes
Échantillon	Échantillon de 804 architectes, représentatif de la population des architectes inscrits à l'Ordre et en activité. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, mode d'activité) après stratification par région.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 6 au 13 juillet 2011
Comité de pilotage	<b>Pour le Conseil national de l'Ordre</b> François Rouanet, conseiller national Isabelle Moreau <b>Pour l'IFOP</b> Damien Philippot, directeur de clientèle

**NB :** les verbatims présentés dans ce document sont issus d'une étude qualitative par entretiens individuels approfondis réalisée du 15 au 30 septembre auprès de 20 architectes.

*Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.*

# Structure de l'échantillon

## Structure de l'échantillon

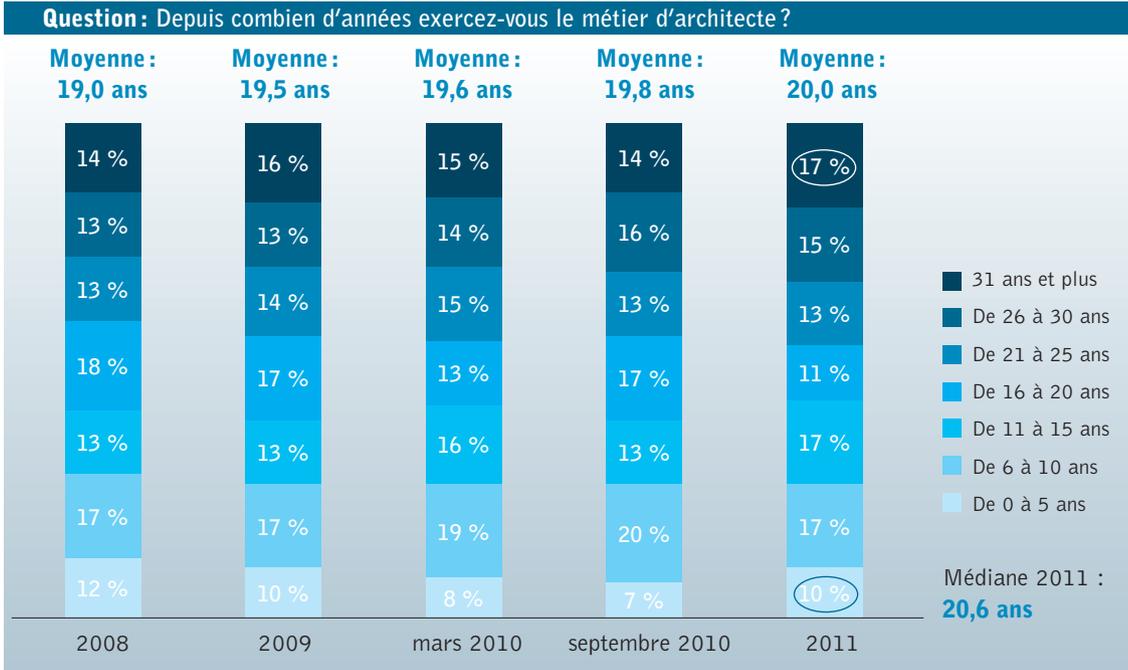
	Rappel 2008	Rappel 2009	Rappel Septembre 2010	Étude 2011
	( % )	( % )	( % )	( % )
<b>Sexe</b>				
• Homme	80	80	80	77
• Femme	20	20	20	23
<b>Age</b>				
• Moins de 40 ans	22	21	22	24
• De 40 à 49 ans	31	31	31	25
• De 50 à 59 ans	28	29	28	30
• 60 ans et plus	19	19	19	21
<b>Région</b>				
• Ile-de-France	31	32	31	33
• Région	69	68	69	67
<b>Mode d'exercice</b>				
• À titre individuel	60	60	60	56
• En tant qu'associé dans une agence	32	32	32	35
• Salariés	8	8	8	9
- En tant que salarié dans une agence	4	4	4	5
- En tant que salarié dans une administration	4	4	4	4

# Les principaux enseignements de l'étude

# L'identification des pratiques professionnelles et de la situation économique

# La situation personnelle de l'architecte

## L'ancienneté d'exercice

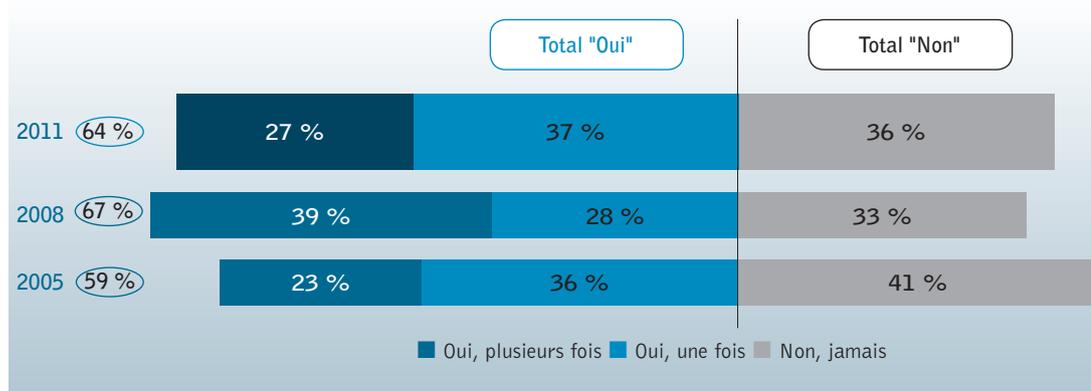


**Le vieillissement de la profession se poursuit avec un nombre d'années d'exercice moyen toujours de plus en plus élevé.**

- ▶ En moyenne, les architectes exerçant leur métier en 2011 ont 20 ans d'ancienneté, contre 19 ans en 2008 et 18 ans en 2005. La tendance à la hausse mesurée chaque année depuis 2005 se confirme donc une nouvelle fois. Sur le long terme, on observe d'ailleurs un renforcement du poids des architectes ayant plus de 30 ans d'expérience dans l'ensemble de la population des architectes en exercice : 17 % en 2011, contre 15 % en mars 2010, 14 % en 2008 et 10 % en 2005.
- ▶ Dans le détail des résultats, on note que l'ancienneté est évidemment toujours étroitement corrélée à l'âge des personnes interrogées, au niveau de revenus retirés de l'activité d'architecte et au chiffre d'affaires de l'agence dans laquelle ils exercent. De même, on observe toujours de fortes disparités en fonction du sexe (21 ans d'ancienneté chez les hommes contre 15 ans chez les femmes) et du mode d'exercice : les salariés en agence ayant moins d'ancienneté en moyenne (17 ans) que les associés (19 ans) ou les architectes exerçant à titre individuel (21 ans).

# La fréquence des changements de statut

**Question :** Depuis le début de votre carrière, vous est-il arrivé de changer de statut ?



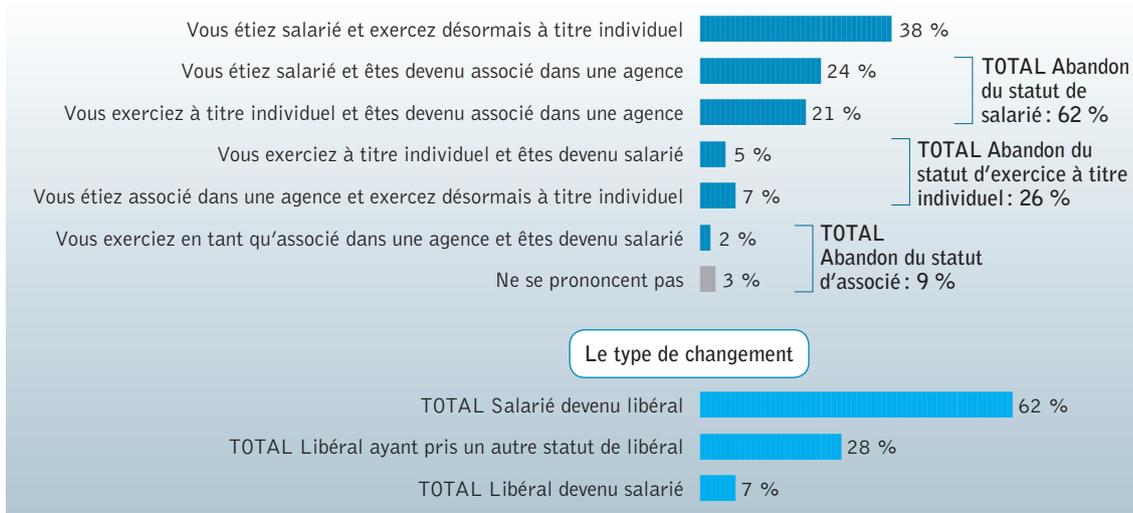
## Deux architectes sur trois ont changé de statut depuis le début de leur carrière

- ▶ La proportion d'architectes déclarant avoir changé de statut au cours de leur carrière est relativement stable (64 %) par rapport à la dernière mesure réalisée par l'Ifop (67 % en 2008). Le nombre d'architectes ayant changé plusieurs fois de statut (27 %) est quant à lui en baisse (-12 points par rapport à 2008) mais il reste supérieur au niveau mesuré il y a six ans (23 % en 2005).
- ▶ Dans le détail, on observe toujours de fortes disparités entre les architectes exerçant en tant qu'associé – dont 82 % d'entre eux déclarent avoir déjà changé de statut – et le reste d'une profession où la fréquence de changement est plus limitée (54 % chez les architectes exerçant à titre individuel, 55 % chez les salariés). Cette différence tient pour beaucoup au fait que l'association est souvent une évolution dans la carrière d'un architecte exerçant jusque-là comme salarié ou à titre individuel.
- ▶ On note également que ce changement de statut est toujours plus fréquent chez les femmes (70 %) que chez les hommes (62 %) et que les Franciliens (76 %) sont plus coutumiers du fait que les architectes exerçant en région (58 %). Enfin, il est intéressant de noter que la fréquence de changement tend à décroître avec l'âge : 70 % des moins de 40 ans déclarent avoir déjà changé de statut, contre 64 % des 40-59 ans et 54 % des architectes âgés de 60 ans et plus.

# Le dernier changement de statut

**Question :** Et quel a été votre dernier changement de statut ?

Base : personnes ayant changé de statut depuis le début de leur carrière, soit 64 % de l'échantillon



## Le changement de statut se fait généralement au profit du statut de libéral

- La quasi-totalité (90 %) des architectes ayant changé de statut au cours de leur carrière l'a fait en faveur d'un statut libéral, que ce soit en abandonnant le statut de salarié (62 %) ou en abandonnant un statut libéral pour un autre statut libéral (28 %). En effet, si la majorité d'entre eux a abandonné le salariat pour s'associer (24 %) ou se mettre à son compte (38 %), une forte proportion n'a fait que changer de statut libéral en passant de travailleur individuel à associé (21 %) ou d'associé à travailleur individuel (7 %).
- À l'inverse, la proportion d'architectes ayant changé de statut en faveur d'un statut de salarié est marginale (7 % en moyenne). Étroitement corrélée à l'âge et à l'ancienneté des personnes interrogées, cette proportion est aussi sensiblement plus forte dans la gent féminine (9 %) que masculine (6 %). Ce choix est loin d'être mal vécu par les intéressés si l'on en juge par leur poids dans les rangs des personnes satisfaites de leur situation professionnelle : 9 % contre 2 % dans les rangs des personnes insatisfaites de leur situation.

*« J'ai commencé, comme tout le monde je suppose, en stage, puis sous-traitant avec quelques archis. Et tout de suite j'ai voulu être libéral, en étant payé pour des piges, après je me suis établie avec un archi, et puis voilà, ça fait 7 ans désormais que je suis associée. » (40 ans, homme, associée à un architecte sans salarié, PACA)*

*« On est des entrepreneurs, et il n'y a qu'en étant indépendant qu'on peut défendre nos idées. En tant que salarié, tu n'as pas le choix : on retrouve un boulot quand on est viré, on a un salaire fixe, d'accord, mais c'est beaucoup moins impliquant. » (48 ans, homme, associée à un architecte sans salarié, PACA)*

# La situation économique de l'architecte

## Le nombre de commandes fermes au cours des douze derniers mois

**Question : Quel est le nombre de commandes fermes reçues par votre agence en 2010**

Base : aux individuels et associés, soit 91 % de l'échantillon



### Le nombre moyen de commandes fermes (12,3 commandes par an) est en baisse

- ▶ Par rapport à l'enquête réalisée en 2010, on observe une baisse du nombre moyen de commandes enregistrées au cours des douze derniers mois : 12,3 commandes, contre 13,3 il y a un an. Il est vrai que le nombre d'agences pouvant se prévaloir de plus de 20 commandes est en baisse (- 5 points, à 11 %) alors que les agences ayant eu peu de commandes fermes (moins de 3 en douze mois) sont plus nombreuses (+ 4 points, à 12 %).
- ▶ Dans le détail, on note que le nombre de commandes est toujours assez logiquement corrélé à la taille salariale de l'agence, à son chiffre d'affaires annuel et aux revenus retirés de l'activité d'architecte. De même, le nombre moyen de commandes reste plus élevé en région (13,3) qu'en Ile-de-France (10,2) tout en étant logiquement plus important chez les architectes associés (14,9) que chez ceux exerçant à titre individuel (10,6).

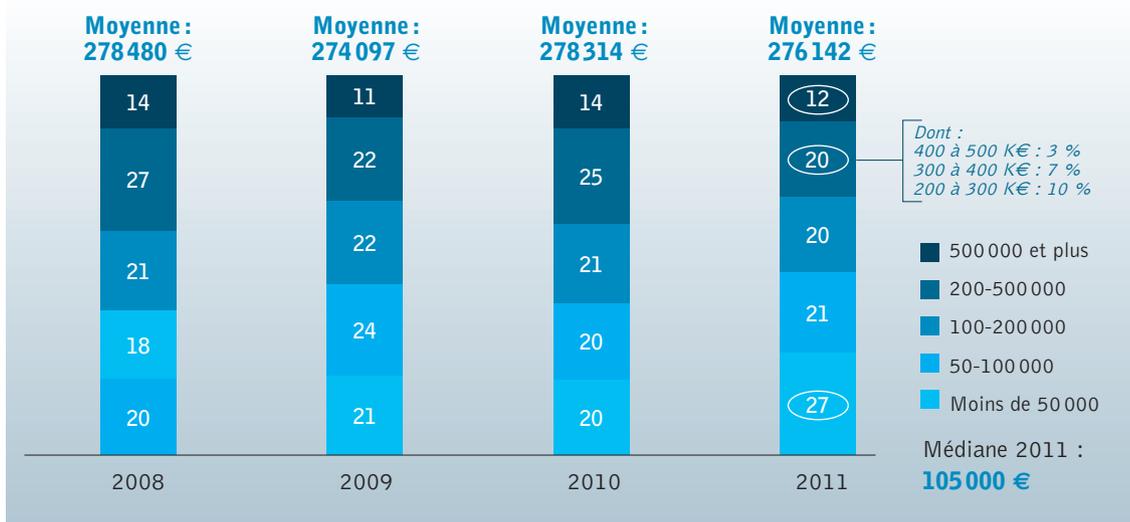
« Les petites commandes ont tendance à ne pas être rentables. C'est un peu de l'investissement. »  
(31 ans, homme, associé de SARL sans salarié, Nord-Pas-de-Calais)

« Plus on part sur des projets importants, plus le volume d'honoraires est important. »  
(29 ans, femme, associée de SARL sans salarié, Bretagne)

# Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années

**Question :** Quel a été le chiffre d'affaires annuel moyen hors taxes de votre agence au cours des trois dernières années ?

Base : aux individuels et associés, soit 91 % de l'échantillon



## La baisse du nombre de commandes a un impact négatif mais limité sur le chiffre d'affaires moyen des agences

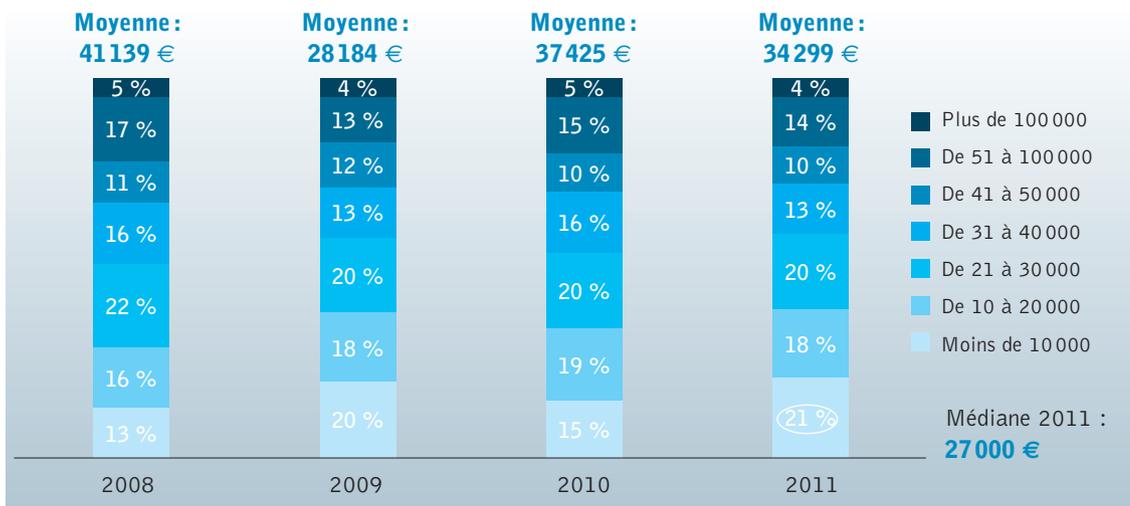
- ▶ Le chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des trois dernières années n'enregistre qu'une légère baisse par rapport à 2010 : - 2 172 €, à 276 142 €. En revanche, le poids des petites agences (moins de 50 000 € de chiffre d'affaires) augmente fortement (+7 points en un an) pour atteindre cette année un niveau record (27 %). Cette évolution se fait d'ailleurs aux dépens des grosses agences dans la mesure où le nombre d'agences pouvant se prévaloir d'un chiffre d'affaires supérieur à 200 000 € diminue dans la même proportion : -7 points, à 32 %. Quant aux agences ayant un volume d'affaires moyen (50 000 à 200 000 €), leur poids reste très stable par rapport à 2010 (41 %).
- ▶ Dans le détail, on observe que le chiffre d'affaires moyen reste toujours très corrélé à la taille salariale de l'agence et au niveau de revenu retiré de l'activité d'architectes. De même, on note toujours un écart significatif entre l'Ile-de-France et le reste de la France, écart qui tend d'ailleurs à s'accroître. À l'inverse, la différence de chiffre d'affaires entre les architectes exerçant à titre individuel (201 675 €) et les architectes associés dans une agence (391 685 €) se réduit fortement, l'écart passant pour la première fois sous la barre des 200 000 €. De même, l'écart entre hommes (285 340 €) et femmes (240 956 €) tend à diminuer par rapport à 2010.

*« Je n'ai jamais bien gagné ma vie, alors que je travaille 12 à 15 heures par jour, je paye mes salariés, et moi il ne me reste plus rien. Et le pire c'est que je serais capable de travailler encore plus. » (40 ans, homme, associé à un architecte sans salarié, PACA)*

# Le revenu net moyen retiré de l'activité d'architecte en 2010

**Question :** Au total, en 2010, quel revenu net en euros avez-vous retiré de votre activité d'architecte ?

Base : aux individuels et associés, soit 91 % de l'échantillon



## Dans un contexte marqué par la baisse du nombre de commandes et un tassement du chiffre d'affaires moyen, les revenus issus de l'activité d'architecte diminuent également

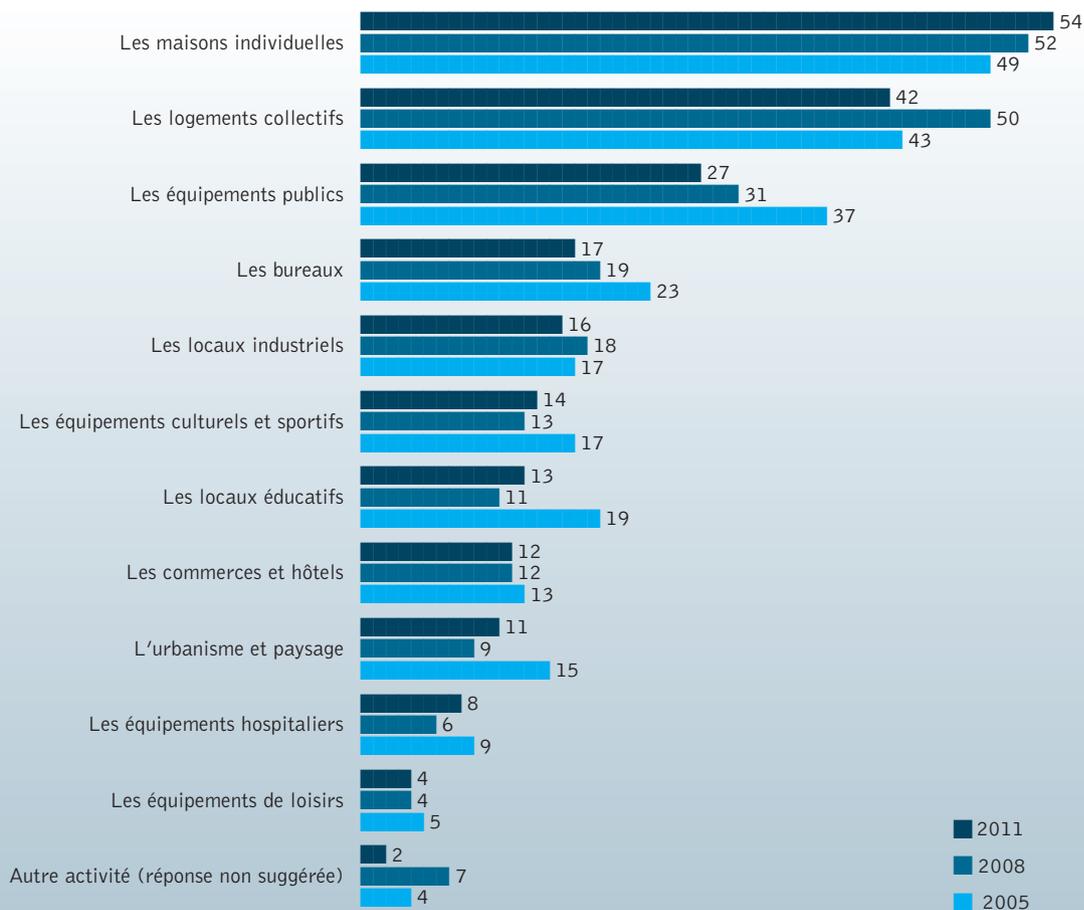
- D'après l'enquête réalisée cette année, les revenus retirés de l'activité d'architecte en 2010 (34 299 € en moyenne) sont inférieurs à ceux gagnés l'année précédente (37 425 € en moyenne en 2009). Cette baisse s'explique notamment par le fait que la proportion d'architectes individuels et associés déclarant moins de 10 000 €/an a augmenté sensiblement (21 % contre 15 % il y a un an) alors que la part de ceux déclarant plus de 50 000 € de revenus a légèrement diminué (18 % contre 20 % en 2010).
- D'après le calcul de la médiane des revenus, la moitié des architectes interrogés ont gagné moins de 27 000 € en 2010, l'autre moitié ayant gagné plus.
- Dans le détail, le niveau de revenus des architectes tend toujours à croître avec la taille et le chiffre d'affaires de leur agence. D'autres disparités persistent mais tendent à s'estomper comme celles entre hommes (36 942 € en moyenne) et femmes (25 435 €) ou celles entre salariés (36 550 €) et libéraux (28 000 à 42 000 €).

« Si mon fils me demande s'il doit être architecte, je dis : JAMAIS ! Parce qu'il y a beaucoup de contraintes administratives et c'est très difficile de gagner correctement sa vie dans ce métier. »  
(50 ans, femme, libérale avec une salariée, PACA)

« C'est très sur coté comme métier. On trouve souvent que c'est un métier intéressant et bien payé. Les gens ne se rendent pas compte. » (32 ans, homme, individuel avec 2 salariés, Bretagne)

# Les activités principales en 2010

**Question :** Parmi les activités suivantes, quelles sont les trois qui vous ont le plus occupé en 2010 ?



(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses

## La construction de maisons individuelles occupe de plus en plus d'architectes, contrairement aux logements collectifs et aux équipements publics

- À l'instar des précédentes enquêtes, la construction de maisons individuelles (54 %) et l'édification de logements collectifs (42 %) constituent les principales activités des architectes, loin devant les équipements publics (27 %). À titre de comparaison, les bureaux (17 %), les locaux industriels (16 %), les équipements culturels et sportifs (14 %), les locaux éducatifs (13 %), les commerces (12 %) ou l'urbanisme (11 %) constituent des activités plus secondaires. De même, la construction d'équipements hospitaliers (8 %) et de loisirs (4 %) ne concerne qu'une faible minorité d'architectes.

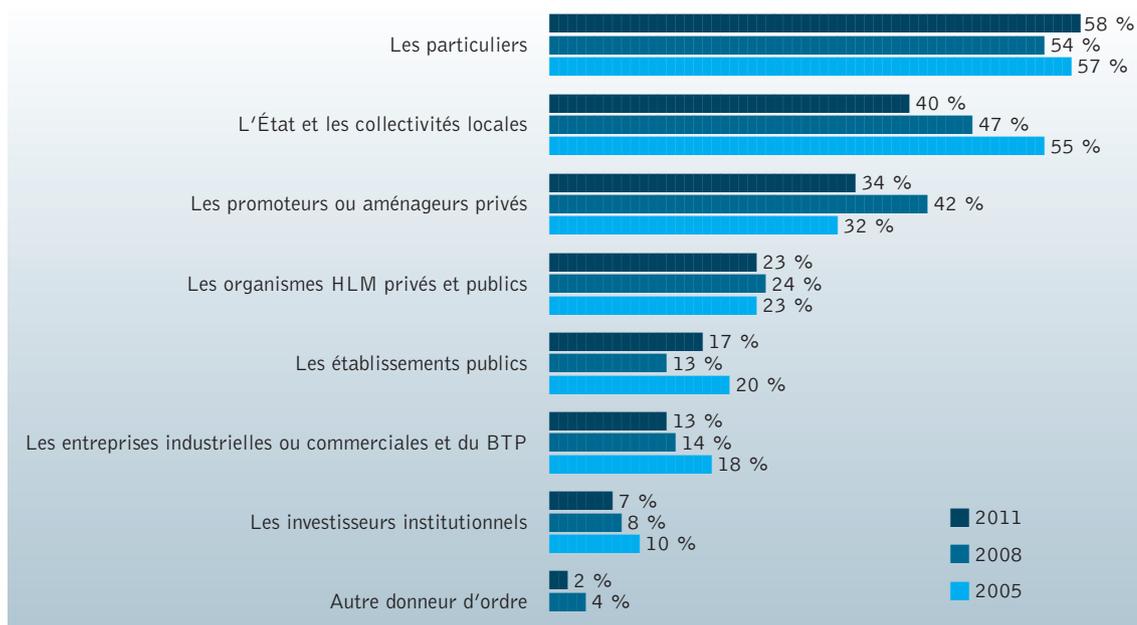
- ▶ En termes de hiérarchie, le classement des principales activités est quasiment identique à celui mesuré en 2008. Les rares changements dans le classement ont trait à des activités secondaires telles que les locaux éducatifs (13 %, +2 points) et les commerces et hôtels (12 %, =). En revanche, en termes de tendance, on note que certaines évolutions observées en 2008 se confirment cette année. C'est le cas de la tendance favorable à la construction de maisons individuelles (+2 points en 3 ans, +5 points en 6 ans) ou de la baisse du nombre d'architectes occupés par la construction d'équipements publics (-4 points en 3 ans, -10 points en 6 ans). Le mouvement le plus important n'en reste pas moins celui qui concerne les logements collectifs (-8 points), dont le taux d'activité retombe à peu près au niveau qui était le sien en 2005.

« On sent que la crise arrive, alors on en a discuté avec mes associés. Du coup, on souhaite se diversifier tout de suite car il faut préparer l'avenir. On va donc faire du logement, ça nous permet d'être présents partout. » (31 ans, homme, associé de SARL sans salarié, Nord-Pas-de-Calais)

« La commande privée, c'est beaucoup d'investissement, de la psychologie aussi. On est obligé de rassurer sans arrêt, ils veulent être maîtres du projet, et il faut faire un équilibre entre ce qu'on veut, ce qu'ils veulent, et ce qu'on va faire. » (36 ans, femme, associée à un architecte, Ile-de-France)

## Les donneurs d'ordre principaux en 2010

**Question :** Parmi les donneurs d'ordre suivants, quels sont les trois pour lesquels vous avez le plus travaillé en 2010 ?



## Les tendances observées en matière d'activités se reflètent dans les évolutions concernant le type de donneurs d'ordre

- ▶ Au niveau des donneurs d'ordre, la tendance favorable à la construction de maisons individuelles se traduit par une évolution favorable aux particuliers (+4 points, à 58 %). De même, le mouvement de baisse concernant l'édification de logements collectifs n'est sans doute pas étranger à la diminution du nombre d'architectes ayant eu affaire à des organismes HLM (-1 point, 23 %) ou à des promoteurs privés (-8 points, à 34 %). Quant à la baisse continue du nombre de construction d'équipements publics, elle est probablement liée à la diminution du nombre de donneurs d'ordre liés à l'État et aux collectivités locales (40 %) : -7 points en trois ans, - 15 points en six ans. Enfin, la diminution des activités liée à la construction de bureaux ou de locaux industriels est corrélée à la baisse des entreprises industrielles/commerciales dans les rangs des donneurs d'ordre : 13 % en 2011, contre 14 % en 2008 et 18 % en 2005.
- ▶ Par rapport à 2008, la hiérarchie des donneurs d'ordre est quasiment inchangée. On trouve toujours en tête les particuliers (58 %), devant l'État et les collectivités locales (40 %), les promoteurs privés (34 %) et les organismes HLM (23 %). Les rares changements dans cette hiérarchie ont trait à des donneurs d'ordre secondaires comme les établissements publics (17 %) et les entreprises industrielles ou commerciales (13 %).

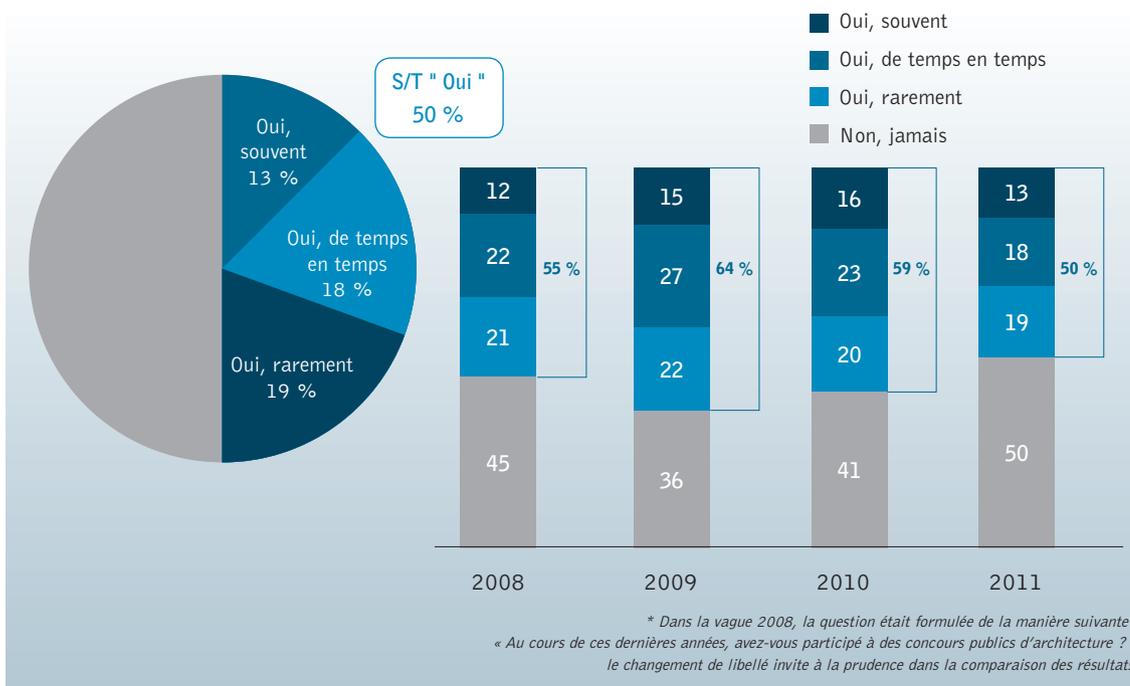
*« Avec le public, c'est très exigeant, et très tendu, notamment en termes de tarifs. Moi, je suis désolée, mais je ne sais pas faire bien avec peu, ils nous demandent d'empiéter sur la qualité du bâti et de l'architecture, mais c'est aberrant. » (71 ans, femme, associée à deux de ses enfants, PACA)*

*« Les promoteurs prennent la place des commanditaires et relèguent de plus en plus souvent les agences et les architectes au second plan. (...). Dans le logement ils font la loi, ils imposent des coûts de plus en plus serrés dans des délais de plus en plus comptés. Les relations sont souvent conflictuelles avec eux aux dépens du projet. » (30 ans, homme, salarié et auto-entrepreneur, Ile-de-France)*

# La participation à des concours publics d'architecture

**Question :** Vous arrive-t-il de participer à des concours publics d'architecture ? \*

Base : aux individuels et associés, soit 91 % de l'échantillon



## Le taux de participation aux concours publics atteint cette année un seuil plancher

- ▶ En forte baisse par rapport à 2010 (-9 points), le niveau de participation à des concours publics n'a jamais été aussi bas (50 %) depuis la mise en place de l'Observatoire. Et cette baisse est d'autant plus significative qu'elle tient avant tout à une diminution du nombre d'architectes déclarant y participer " souvent " (13 %, -3 points) ou de " de temps en temps " (18 %, -5 points). La proportion d'architectes déclarant y participer " rarement " est, elle, relativement stable (19 %, -1 point).
- ▶ Dans le détail des résultats, on observe que le taux de participation aux concours est toujours étroitement corrélé au volume d'affaires et la taille salariale des agences. Le nombre d'architectes déclarant y participer est ainsi deux fois plus élevé dans les grandes agences (80 % dans celles au chiffre d'affaires supérieur à 500 000 €) que dans les plus petites (39 % dans celles au chiffre d'affaires inférieur à 50 000 €). De même, leur proportion est presque deux fois plus importante dans les rangs des architectes associés dans le cadre d'une agence (70 %) que parmi ceux exerçant à titre individuel (37 %). Enfin, la participation aux concours est un peu plus forte en région (51 %) qu'en Ile-de-France (47 %).

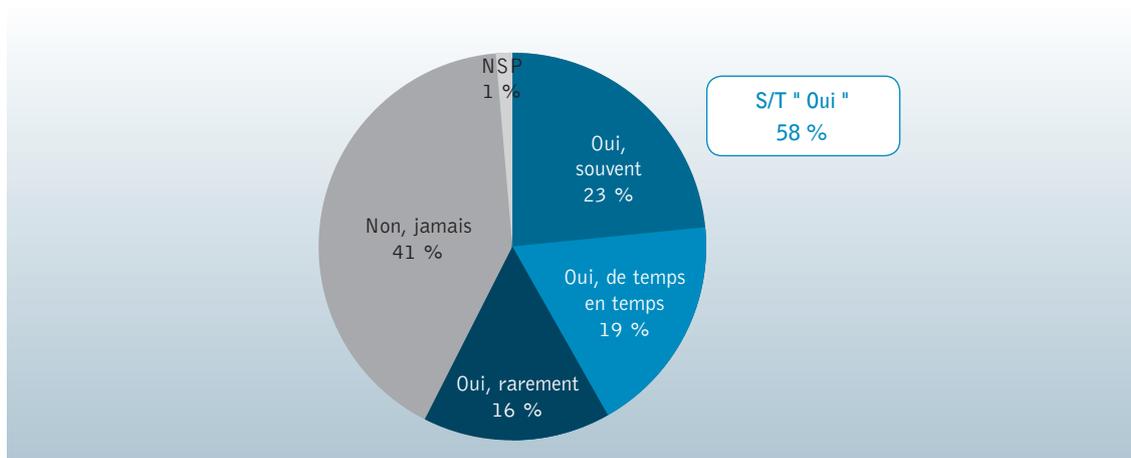
« Sur les marchés publics, les constructeurs ne peuvent pas venir. Mais alors, là, il y a une concurrence énorme entre archis. Et en plus, les marchés sont pipés les trois quarts du temps. » (60 ans, homme, libéral, Pays de Loire)

« C'est un cercle vicieux, la référence : on nous demande des références de moins de 3 ans et si on en a fait, mais depuis plus longtemps, ils ne veulent plus après, et avec les différentes crises, et les aléas, on a pu s'arrêter, donc on n'a plus de référence... on est obligé de recommencer au même niveau que les autres. » (71 ans, femme, associée à deux de ses enfants, PACA)

## La participation à des mises en concurrence en procédure adaptée

**Question :** Au cours des deux dernières années, avez-vous participé à des mises en concurrence en procédure adaptée ?

Base : aux individuels et associés, soit 91 % de l'échantillon



### Les architectes participent plus à des mises en concurrence en procédure adaptée qu'à des concours publics

- ▶ Le niveau de participation à des mises en concurrence en procédure adaptée est plus élevé (58 %) que le niveau de participation aux concours publics (50 %). Mais surtout, la participation à ces mises en concurrence est plus fréquente : 23 % des architectes y participent "souvent" - que la participation aux concours publics (13 %).
- ▶ Dans le détail des résultats, on remarque que le taux de participation à ces mises en concurrence varie en fonction des mêmes critères que la participation aux concours publics. En effet, ce taux est lui aussi très corrélé au volume d'affaires des agences et au niveau de revenus retirés de l'activité d'architecte. De même, il est beaucoup plus élevé dans les agences ayant au moins un salarié (72 %) que dans celles sans salarié (49 %). Enfin, cette participation aux concours est beaucoup plus forte en région (62 %) qu'en Ile-de-France (50 %).

*« Les MAPA, c'est la porte d'entrée, mais c'est extrêmement chronophage. C'est intéressant parce que c'est des petits budgets donc on peut y avoir accès, mais ils s'attendent aussi à ce qu'on fasse des esquisses non payées, il faut aller sur le site, bref ce n'est pas l'idéal. » (36 ans, femme, associée à un architecte, Ile-de-France)*

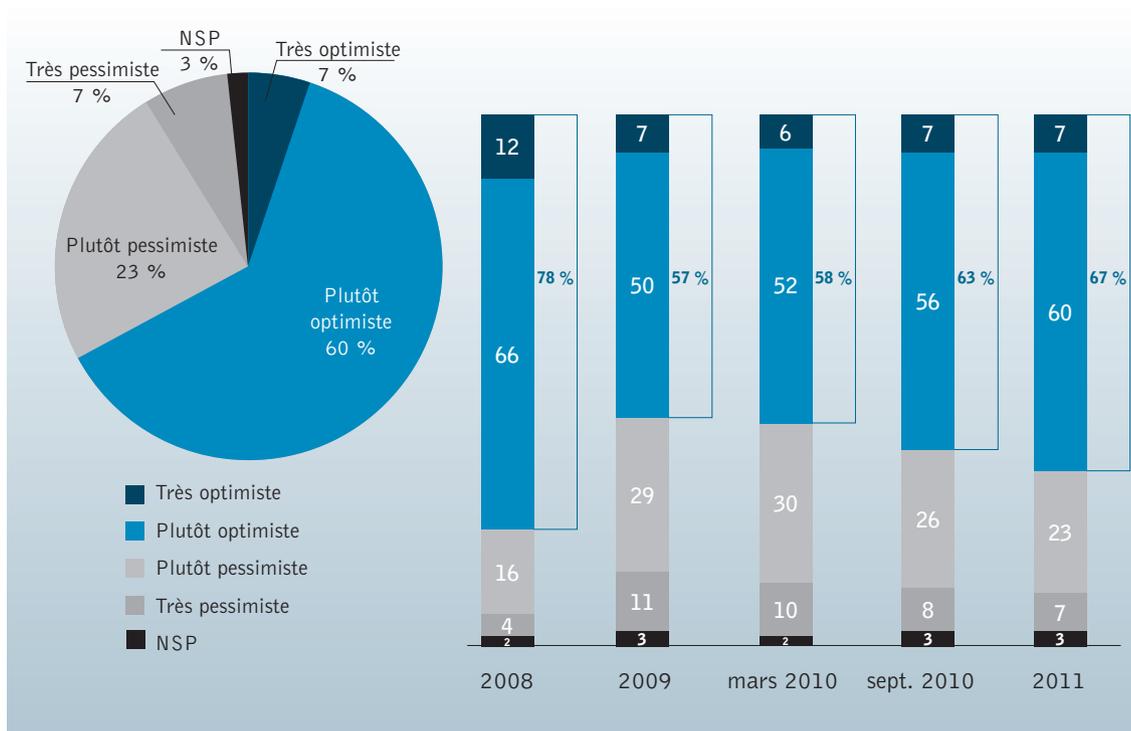
*« On a été retenu pour une opération sur des MAPA. C'est très bien, ça nous intéresse. Mais le problème est que l'on nous demande des esquisses. Or, les maîtres d'ouvrage jouent sur cette ambiguïté. Et c'est un peu la course à l'échalote entre les archis. C'est un peu ambigu. Il faudrait que les règles soient claires pour tout le monde. » (31 ans, homme, associé de SARL sans salarié, Nord-Pas-de-Calais)*

*« Moi je crois que le MAPA c'est que personne ne veut choisir un archi : je veux dire, un archi, ce n'est pas une voiture. Et puis il y a peu de programmes. Le gars qui choisit un archi veut quelqu'un qui s'investisse en temps, en émotion. Mais pas des critères rationnels, pas pour choisir un archi en fait. Les MAPA ne sont que sur les méthodes et les moyens. Et puis pour un MAPA de 2 millions d'euros, il y a entre 80 et 120 candidats, c'est énorme. Et toutes structures confondues. » (40 ans, homme, associé à un architecte sans salarié, PACA)*

# Le niveau d'optimisme concernant l'évolution de l'activité

**Question :** Diriez-vous que vous êtes très optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou très pessimiste concernant l'évolution de votre activité dans les prochains mois ?

Base : aux individuels et associés, soit 91 % de l'échantillon



## ► Le regain d'optimisme observé sans discontinuité depuis 2009 se confirme cette année mais reste nettement inférieur à celui de 2008

- Plus des deux tiers des architectes exerçant à titre individuel ou en tant qu'associés (67 %) se disent optimistes à propos de l'évolution prochaine de leur activité, soit une hausse de 4 points en six mois (septembre 2010) et de 9 points en un an (mars 2010). Certes, leur sentiment d'optimisme n'est pas aussi fort qu'avant la crise (78 % en février 2008) mais il a progressé sans discontinuité depuis 2009 (+10 points en deux ans). L'indice d'optimisme, à savoir la différence entre les jugements optimistes et les jugements pessimistes, a ainsi doublé entre 2009 (+ 17) et 2011 (+ 37).
- Dans le détail des résultats, on observe que ce sentiment est toujours plus fort chez les jeunes architectes (84 % chez les architectes de moins de 40 ans) que chez ceux âgés de 60 ans et plus (60 %). De même, il tend encore

à baisser avec l'ancienneté et à croître avec le niveau des revenus retirés de l'activité d'architecte. En revanche, l'écart entre la Région parisienne (69 %, - 1 point) et le reste de la France (66 %, + 6 points) tend à s'estomper, passant de 10 points en septembre 2010 à 3 points en juillet 2011.

*« J'aime bien ce métier, mais je ne sais franchement pas si je continuerai jusqu'à la fin de ma carrière. Du stress, pas d'aides, courir tout le temps, etc. Ca va jusqu'à un certain âge. » (39 ans, femme, associée de SARL avec 1 salarié, Nord-Pas-de-Calais)*

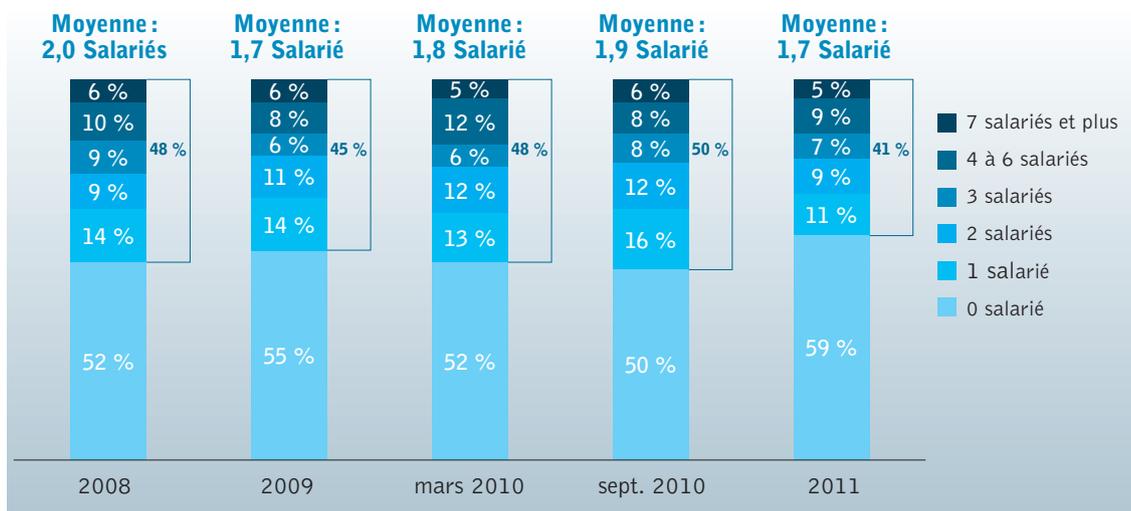
*« La conception est toujours un vrai plaisir, c'est tout un ensemble, de l'esquisse au rendu client, et je ne suis jamais restée fâchée avec un client. Et puis je pense qu'on répond à un besoin essentiel pour les gens, on laisse une trace aussi. » (71 ans, femme, associée à deux de ses enfants, PACA)*

# Focus sur les salariés

## Le nombre de salariés

**Question :** Combien de salariés au total travaillent dans votre agence ?

Base : aux individuels et associés, soit 91 % de l'échantillon



**En moyenne, le nombre de salariés par agence diminue fortement et retombe au niveau mesuré juste après le déclenchement de la crise**

- L'année 2011 est marquée par une forte progression du nombre d'agences sans salariés (+9 points, à 59 %) et par une réduction importante du poids des petites agences (moins de 3 salariés) dans l'ensemble des agences étudiées : -8 points, à 20 %. Le poids des grosses agences (4 salariés et plus) restant stable (à 14 %), cette tendance a donc pour effet une baisse significative du nombre moyen de salariés par agence. En moyenne, le nombre de salariés par agence retombe ainsi au niveau qui était le sien juste après le déclenchement de la crise (2009), à savoir 1,7 salarié par agence.
- Dans le détail des résultats, le nombre moyen de salariés reste étroitement corrélé au chiffre d'affaires et au revenu retiré de l'activité d'architecte. En revanche, l'écart entre la Région parisienne (1,6 salarié) et le reste de la France (1,7 salarié) s'est estompé.

*« Une structure à une dizaine de personnes, c'est une bonne taille, parce qu'on a grossi, on peut encore grossir, mais on peut à la fois se faire plaisir et avoir des choses moins intéressantes comme fond de roulement. Et on peut toujours concevoir. » (36 ans, femme, associée à un architecte, Ile-de-France)*

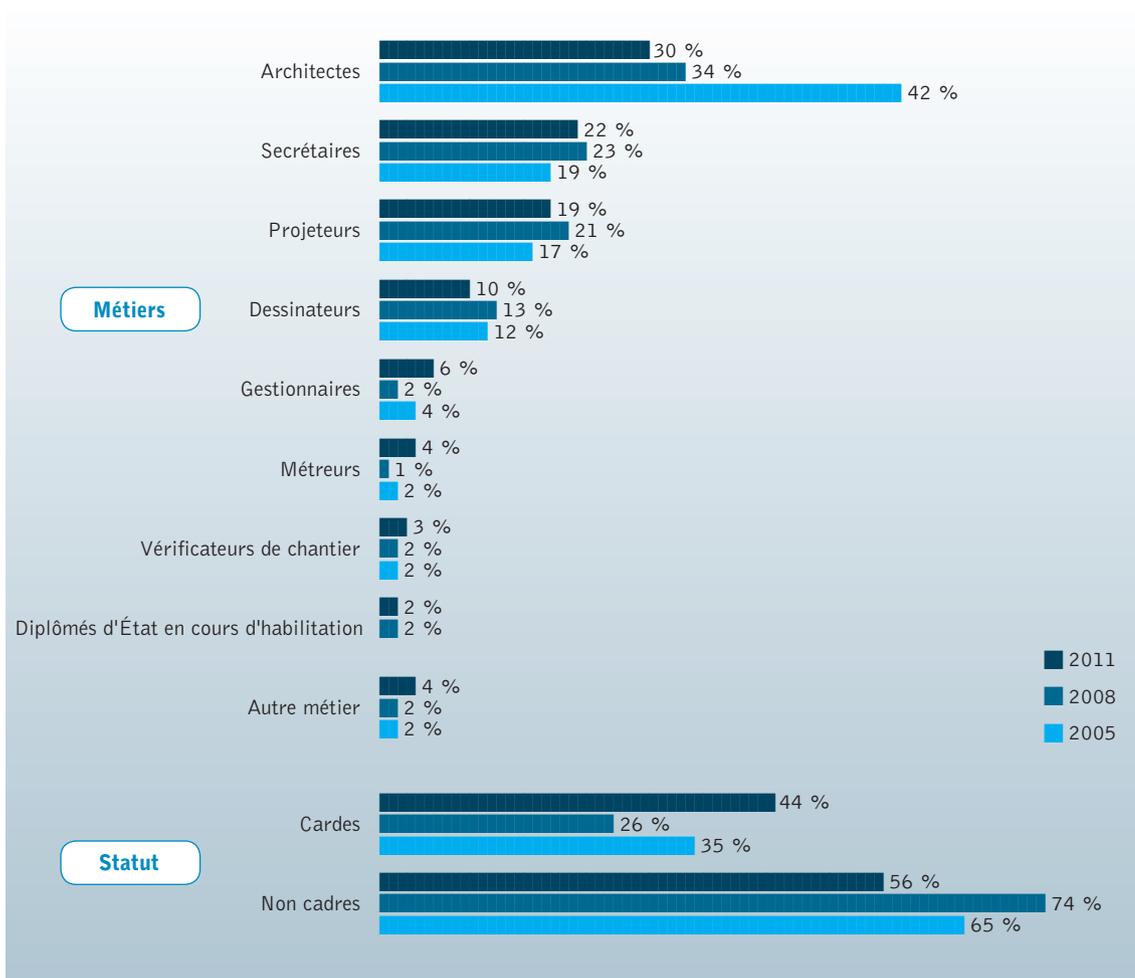
*« En ce moment, je les " loue " mes salariés, même si ce n'est pas super sur le plan réglementaire. Ça me permet de sauver leur emploi. » (63 ans, homme, libéral avec salariés, Nord-Pas-de-Calais)*

# La répartition des salariés par métier et par statut

**Question :** Parmi les salariés qui travaillent dans votre agence, combien y a-t-il... / Ce salarié qui travaille dans votre agence est-il ... ?

**Question :** Toujours parmi les salariés qui travaillent dans votre agence, combien sont cadres ?

Base : aux agences employant au moins un salarié, soit 35% de l'échantillon



**La proportion d'architectes parmi les salariés des agences continue à diminuer au profit de certains métiers comme les gestionnaires ou les métreurs**

- Si les architectes restent la profession la mieux représentée parmi les salariés en agence (30 %), leur proportion apparaît en baisse constante depuis 2005 : -4 points en trois ans, -12 points en six ans. Les deux autres métiers les plus représentés parmi les salariés – les secrétaires (22 %) et les projeteurs (19 %) -

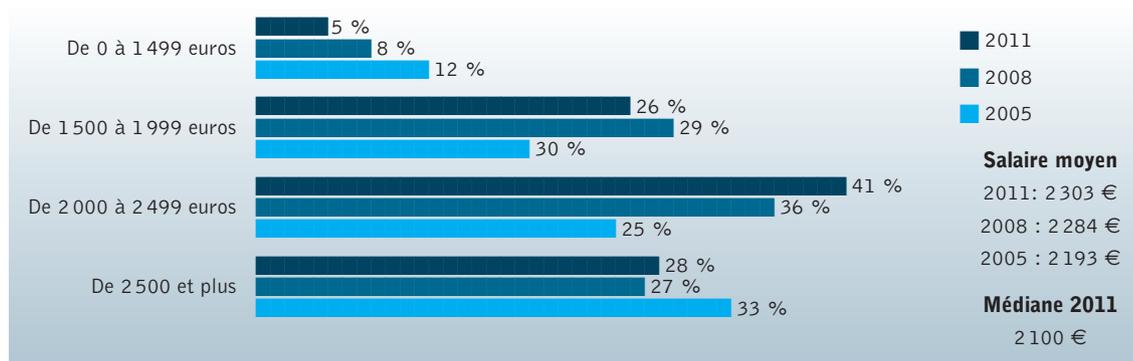
consolident quant à eux leur position, et ceci malgré un léger tassement par rapport à 2008. Enfin, les dessinateurs (10 %) voient leur part dans l'ensemble des salariés diminuer par rapport à 2008 (-3 points).

- La baisse du poids de ces métiers se fait au profit de professions jusque-là faiblement représentées comme les gestionnaires (6 %, +4 points), les métreaux (4 %, +3 points) ou d'autres métiers non précisés par les personnes interrogées (4 %, +2 points).
- À noter que parmi ces salariés d'agences, la proportion de cadres est en forte hausse (+18 points) au point d'atteindre un niveau inégalé depuis 2005 (44 %). La proportion de non-cadres n'en reste pas moins majoritaire (56 %).

## Le salaire mensuel net moyen en euros d'un architecte

**Question : Quel est le salaire mensuel net moyen en euros d'un architecte salarié dans votre agence ?**

Base : aux agences employant au moins un architecte, soit 23 % de l'échantillon



### Le salaire moyen des architectes salariés en agence a peu évolué depuis 2008

- Selon les personnes interrogées, le salaire net des architectes salariés dans leur agence est en moyenne de 2 303 € par mois, soit un niveau très proche de la moyenne observée il y a 3 ans (2 284 € par mois). Le salaire moyen des architectes salariés en agence a donc stagné durant la période de crise (2008-2011).
- La médiane se situe à 2 100 €, ce qui signifie la moitié des architectes salariés gagne plus et que l'autre moitié gagne moins.

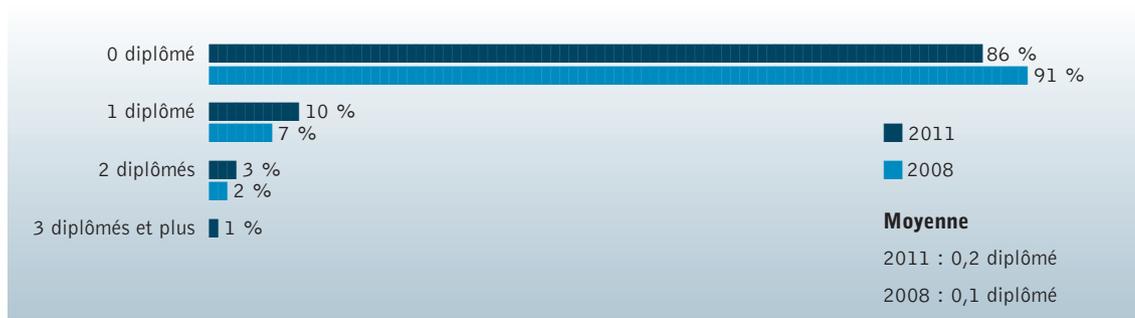
*« Les patrons prospectent, ont une importante mission commerciale et agissent en coulisses par réseau et affinités. Le salarié ne s'engage pas de la même manière, il peut décider de se limiter à ses horaires, la prise de risque est moindre. Le salaire est moyen mais complété correctement par des activités annexes. » (30 ans, homme, salarié et auto-entrepreneur, Ile-de-France)*

# Focus sur les diplômés d'État accueillis dans le cadre de la HMO

## Le nombre de diplômés d'État accueillis

**Question :** En 2010, combien au total avez-vous accueilli de diplômés d'Etat dans le cadre de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre ?

Base : aux individuels et associés, soit 91 % de l'échantillon



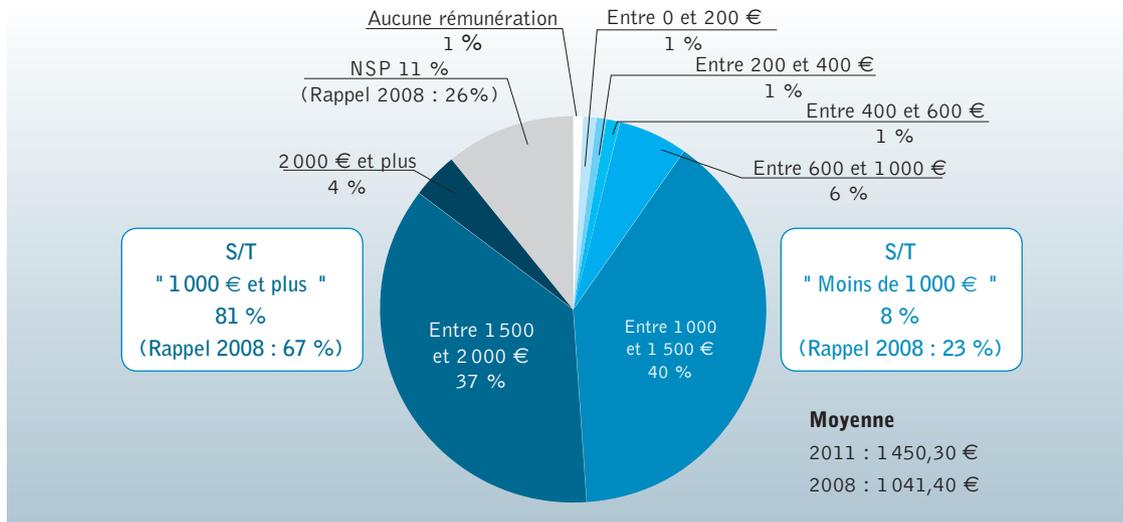
**Le nombre de diplômés d'État accueillis dans le cadre de la HMONP reste limité mais il a augmenté au cours des trois dernières années**

- ▶ Issue de la réforme des études d'architecture de 2007, l'Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) est un dispositif de formation encore récent et peu utilisé par les architectes exerçant à titre individuel ou en tant qu'associé : à peine 14 % d'entre eux déclarent avoir accueilli au moins un diplômé d'État dans ce cadre durant l'année 2010. La proportion d'agences en ayant accueilli au moins un est toutefois en hausse significative (+5 points) par rapport à l'enquête réalisée en 2008, c'est-à-dire juste après la mise en place du dispositif. Le nombre moyen de diplômé accueilli dans ce cadre a ainsi doublé entre 2008 (0,1 diplômé) et 2011 (0,2 diplômé).
- ▶ Très logiquement, l'accueil de diplômés d'État dans le cadre de l'HMONP est une pratique plus répandue dans les agences ayant au moins un salarié (29 %) que dans celles n'ayant aucun salarié (5 %). Il faut dire que la proportion d'agences en ayant accueilli au moins un durant l'année 2010 est étroitement corrélée à la taille de l'agence et à son chiffre d'affaires.

# La rémunération nette moyenne des diplômés d'État à temps plein

**Question :** Dans votre agence, quelle rémunération nette les diplômés d'État dans le cadre de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre travaillant à temps plein perçoivent-ils en moyenne ?

Base : aux architectes ayant accueilli des diplômés d'État à temps plein dans le cadre de l'habilitation, soit 10 % de l'échantillon



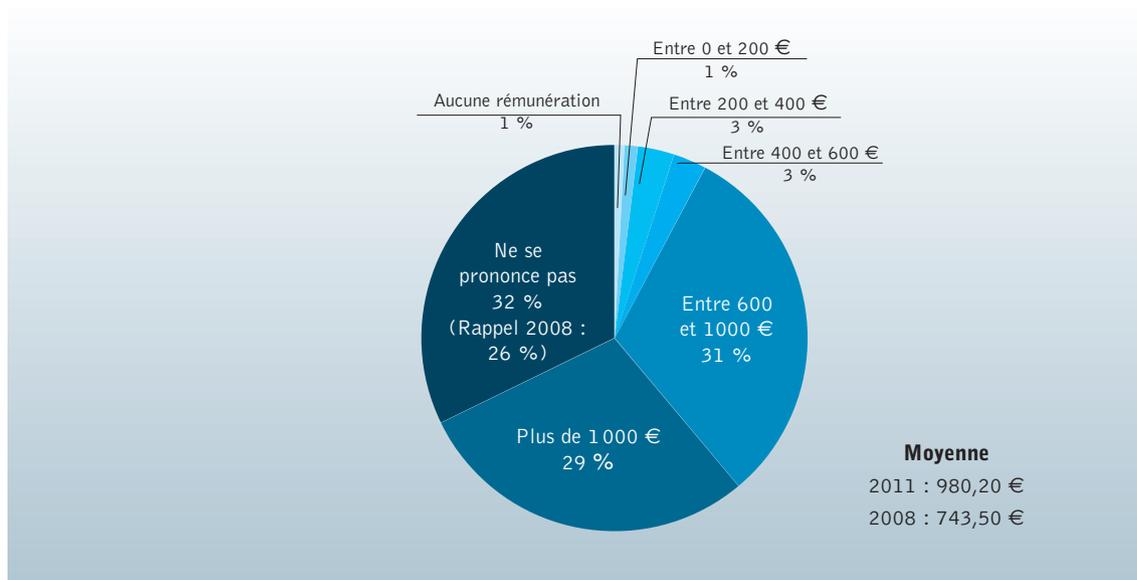
## Les diplômés d'État accueillis à temps plein dans le cadre de la HMONP ont vu leur rémunération progresser de manière significative entre 2008 et 2011

- La rémunération moyenne des diplômés d'État accueillis à temps plein dans le cadre de l'HMONP est passée de 1 041 € nets/mois en 2008 à 1 450 € nets/mois en 2011. La progression de cette rémunération moyenne tient principalement à la hausse de la proportion de diplômés gagnant au moins 1 000 € nets/mois (+14 points, à 81 %).
- À noter que la proportion de diplômés d'État ne percevant pas de rémunération est désormais quasi inexistante (1 % en 2011 contre 3 % en 2008).

# La rémunération nette moyenne des diplômés d'État à temps partiel

**Question :** Dans votre agence, quelle rémunération nette les diplômés d'État dans le cadre de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre travaillant à temps partiel perçoivent-ils en moyenne ?

*Base : aux architectes ayant accueilli des diplômés d'État à temps partiel dans le cadre de l'habilitation, soit 5 % de l'échantillon*



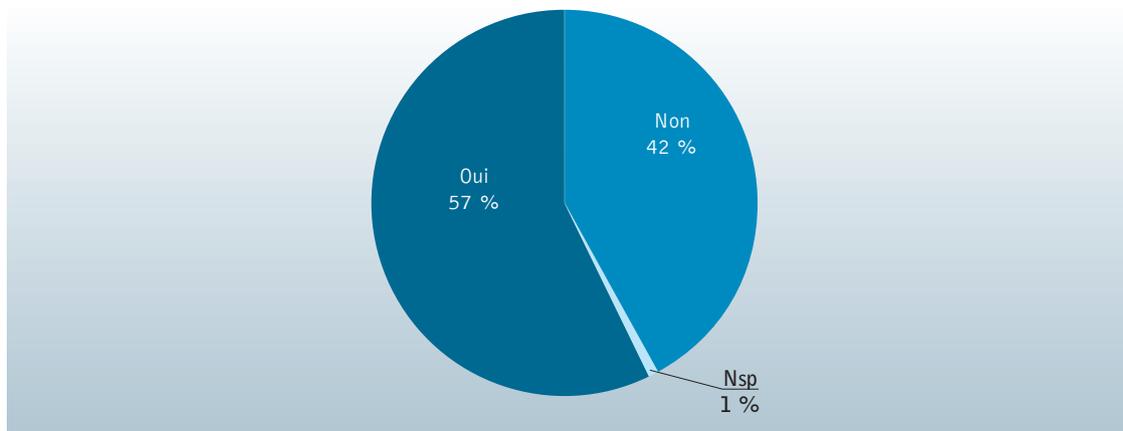
## Les diplômés d'État accueillis à temps partiel dans le cadre de la HMONP ont également vu leur rémunération progresser entre 2008 et 2011

- La rémunération moyenne des diplômés d'État accueillis à temps partiel dans le cadre de la HMONP est passée de 743 € nets/mois en 2008 à 980 € nets/mois en 2011. La progression de cette rémunération moyenne est toutefois à relativiser en raison de l'indécision croissante des personnes interrogées sur le sujet – une sur trois ne se prononce pas (32 %, +6 points) et de la stagnation du nombre de diplômés gagnant au moins 1000 € nets/mois (29 %, +1 point).

# L'embauche de diplômés d'État en tant que salariés

**Question :** Dans votre agence, est-il arrivé qu'un ou des diplômés d'État dans le cadre de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre soient ensuite embauchés en tant que salariés ?

*Base : aux architectes ayant accueilli des diplômés d'État dans le cadre de l'habilitation, soit 13 % de l'échantillon*



**La majorité des architectes ayant accueilli des diplômés d'État dans le cadre de la HMONP en a finalement embauché en tant que salariés**

- Dans la majorité des cas, l'Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) débouche sur une embauche. En effet, 57 % des architectes ayant accueilli en 2010 des diplômés d'État dans le cadre de la HMONP déclarent en avoir embauché au moins un dans leur agence.

# La durée de la mise en situation professionnelle

**Question :** Quelle a été (ou quelle est) au total la durée de la mise en situation professionnelle du dernier diplômé d'État arrivé dans l'agence ?

*Base : aux architectes ayant accueilli des diplômés d'État dans le cadre de l'habilitation, soit 13 % de l'échantillon*

	2008	2011
Moyenne pour les diplômés d'État à temps plein	7,8 mois	9,6 mois
Moyenne pour les diplômés d'État à temps partiel	11,9 mois	11,4 mois

**La durée de la mise en situation professionnelle d'un diplômé d'État tourne, en moyenne, autour de 10 à 11 mois**

- ▶ Très logiquement, la durée totale de la mise en situation professionnelle est plus élevée lorsque le diplômé d'État travaille à temps partiel (11,4 mois en moyenne) que lorsqu'il travaille à temps plein (9,6 mois en moyenne).
- ▶ Cependant, l'écart existant entre diplômés à temps plein et diplômés à temps partiel tend à s'estomper. En effet, pour les diplômés d'État à temps plein, la durée moyenne de mise en situation professionnelle a augmenté durant la crise (passant de 7,8 mois en 2008 à 9,6 mois en 2011) alors qu'elle a diminué pour les diplômés d'État à temps partiel (de 11,9 à 11,4 mois).

# L'évaluation de la durée minimale de mise en situation professionnelle d'un diplômé d'État

**Question:** Quelle serait selon vous la durée minimale pour qu'un diplômé d'État dans le cadre de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre soit en mesure d'exercer correctement son métier ?

*Base: aux architectes ayant accueilli des diplômés d'État dans le cadre de l'habilitation, soit 13 % de l'échantillon*

## Moyenne

Juillet 2011 : 24,5 mois

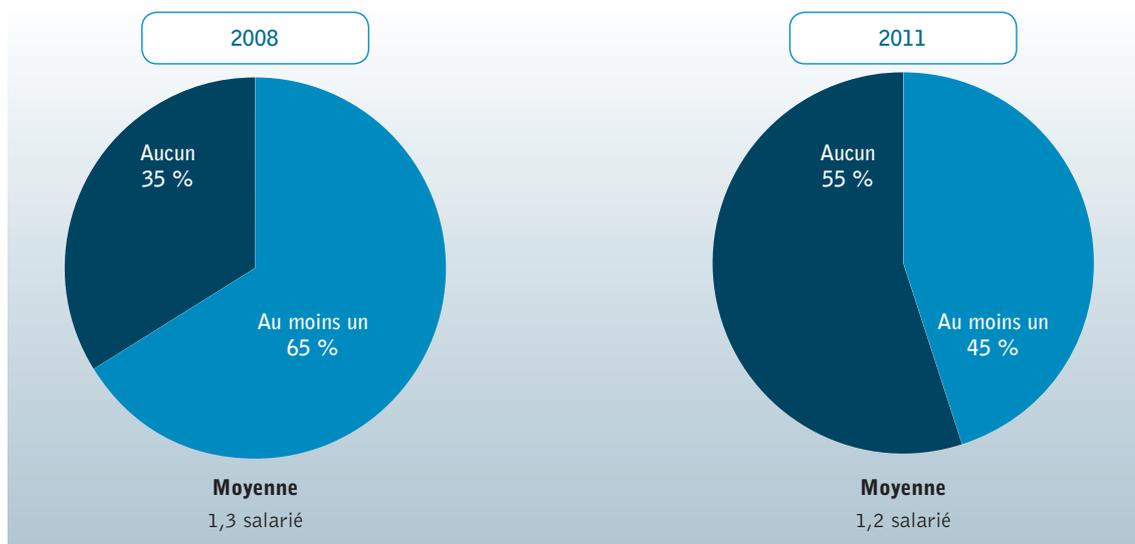
**Les architectes ayant accueilli des diplômés d'État dans le cadre de la HMONP évaluent à environ deux ans (24,5 mois exactement) le temps minimal nécessaire afin qu'un diplômé d'État exerce correctement son métier.**

## Focus sur la formation

### La proportion de salariés ayant suivi une formation au cours des douze derniers mois

**Question :** Parmi les salariés de votre agence, combien ont suivi au moins une formation au cours des douze derniers mois ?

*Base : aux agences employant au moins un salarié, soit 35 % de l'échantillon*



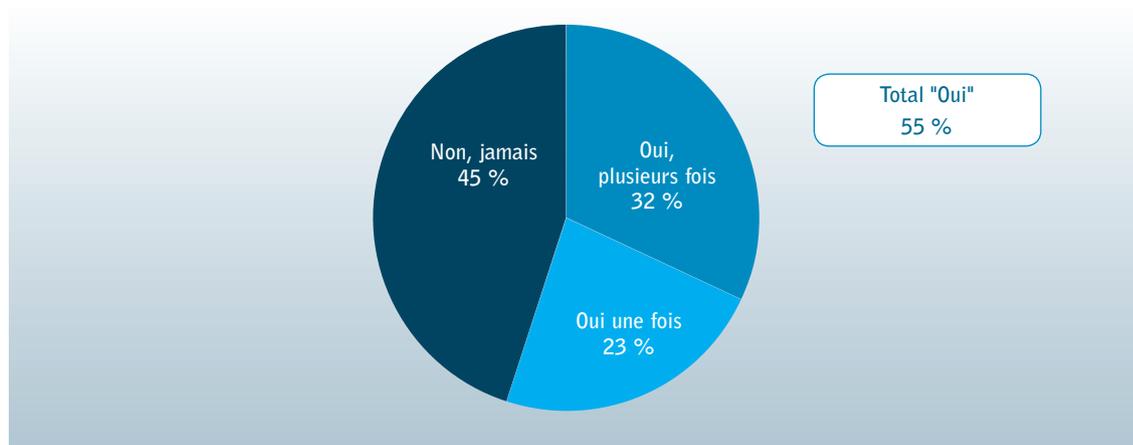
#### La proportion d'architectes ayant eu récemment des salariés en formation a diminué de manière sensible entre 2008 et 2011

- ▶ Parmi les architectes employant des salariés dans leur agence, un peu moins de la moitié (45 %) déclarent avoir eu au moins un salarié en formation au cours des douze derniers mois. À titre de comparaison, ils étaient près des deux tiers en 2008 (65 %). En moyenne, le nombre de salariés ayant suivi une formation au cours des douze derniers mois est passé de 1,3 à 1,2 salarié par agence.
- ▶ Dans le détail des résultats, on observe que plus une agence réalise un chiffre d'affaires important, plus les salariés sont nombreux à avoir suivi des formations. De même, la proportion d'architectes déclarant avoir eu au moins un salarié en formation tend à croître avec leur ancienneté et leur niveau de revenu.

*« J'ai eu l'expérience de la formation en tant que salarié : réglementation handicapés et logiciel, pour être rentable. Après, en libéral, on n'en a pas tant besoin, on se forme tous les jours. » (35 ans, femme, libérale sans salarié, Ile-de-France)*

# Le suivi d'une formation au cours des trois dernières années

**Question :** Au cours des trois dernières années, avez-vous suivi une formation ?



## Un peu plus d'un architecte sur deux a suivi une formation au cours des trois dernières années

- ▶ La majorité des architectes interrogés (55 %) déclarent avoir suivi une formation au cours des trois dernières années. Près d'un tiers d'entre eux (32 %) en a même suivi plusieurs.
- ▶ Dans le détail, on note que le suivi d'une formation au cours de cette période est beaucoup plus élevé chez les salariés d'une administration (79 %) que chez les salariés d'une agence (50 %). On note également une différence notable entre les libéraux exerçant à titre individuel (51 %) et ceux exerçant en tant qu'associé dans une agence (57 %). Enfin, le suivi d'une formation est nettement plus fréquent en région (62 %) qu'en Ile-de-France (39 %).
- ▶ À l'inverse, les architectes n'en ayant suivi aucune (45 % en moyenne) s'avèrent être particulièrement nombreux dans les rangs des personnes les plus âgées (61 % des 60 ans et plus n'ont pas suivi de formation), les plus expérimentées (63 % des architectes ayant plus de 30 ans d'expérience) et les moins aisées au niveau financier (55 % des architectes ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 000 €).

*« On est, à mon sens, obligé de se tenir toujours à jour de ce qui se passe, et c'est très bien de faire de la formation continue, moi j'ai fait des stages d'informatique, du thermique... etc. » (71 ans, femme, associée à deux de ses enfants, PACA)*

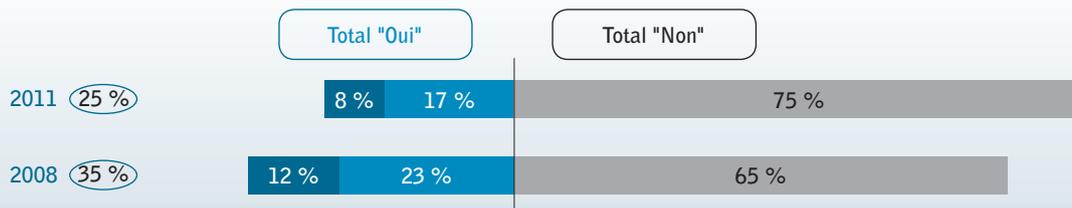
*« J'ai fait quelques formations avec l'ARAPL, qui est une association conseillée par mon expert-comptable, des formations sur des logiciels, des programmes, ou même des formations personnelles pour savoir comment gérer son stress avec les clients par exemple. » (50 ans, femme, libérale avec une salariée, PACA)*

*« J'espère quand même qu'on se forme. Moi j'ai fait OPC pour augmenter la question de la qualité et pour le label BDM mais ça me semble normal non ? » (40 ans, homme, associé à un architecte sans salarié, PACA)*

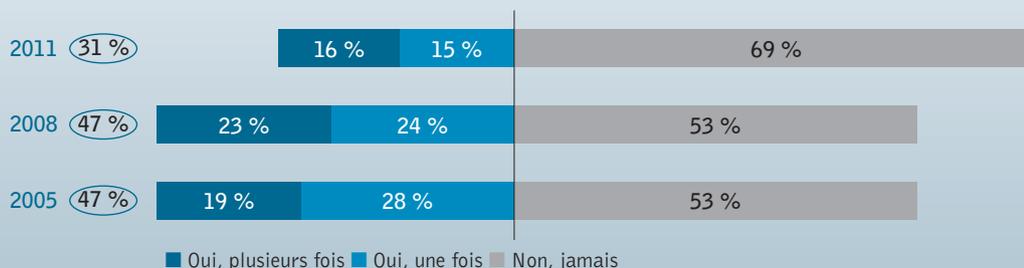
# Le suivi d'une formation au cours des douze derniers mois

**Question :** Et au cours des douze derniers mois, avez-vous suivi une formation ?

**Base :** ensemble de l'échantillon



**Base :** salariés



■ Oui, plusieurs fois ■ Oui, une fois ■ Non, jamais

## Un architecte sur quatre a suivi une formation au cours des douze derniers mois

- ▶ Si la moitié des architectes ont suivi une formation au cours des trois dernières années, seul un quart d'entre eux l'a effectuée au cours des douze derniers mois (25 %). À titre de comparaison, ils étaient un peu plus d'un sur trois (35 %) dans cette situation en 2008.
- ▶ Cette tendance à la baisse est particulièrement visible chez les salariés : moins d'un tiers d'entre eux (31 %) déclarent en avoir suivi une au cours des douze derniers mois, contre près de la moitié (47 %) en 2008. À noter qu'en ce qui concerne la formation des salariés, le décalage entre les déclarations des salariés (31 %) et celles des employeurs (45 %) tend à se réduire (14 points d'écart, contre 18 points en 2008). Plus largement, rappelons que ce décalage est régulièrement observé dans les études sur la thématique de la formation.
- ▶ En ce qui concerne le suivi d'une formation au cours des douze derniers mois, on observe là aussi un écart important entre les salariés d'une administration (49 %) et les salariés d'une agence (19 %). De même, l'écart est net entre les architectes exerçant en Ile-de-France (13 %) et ceux exerçant dans le reste du pays (31 %).

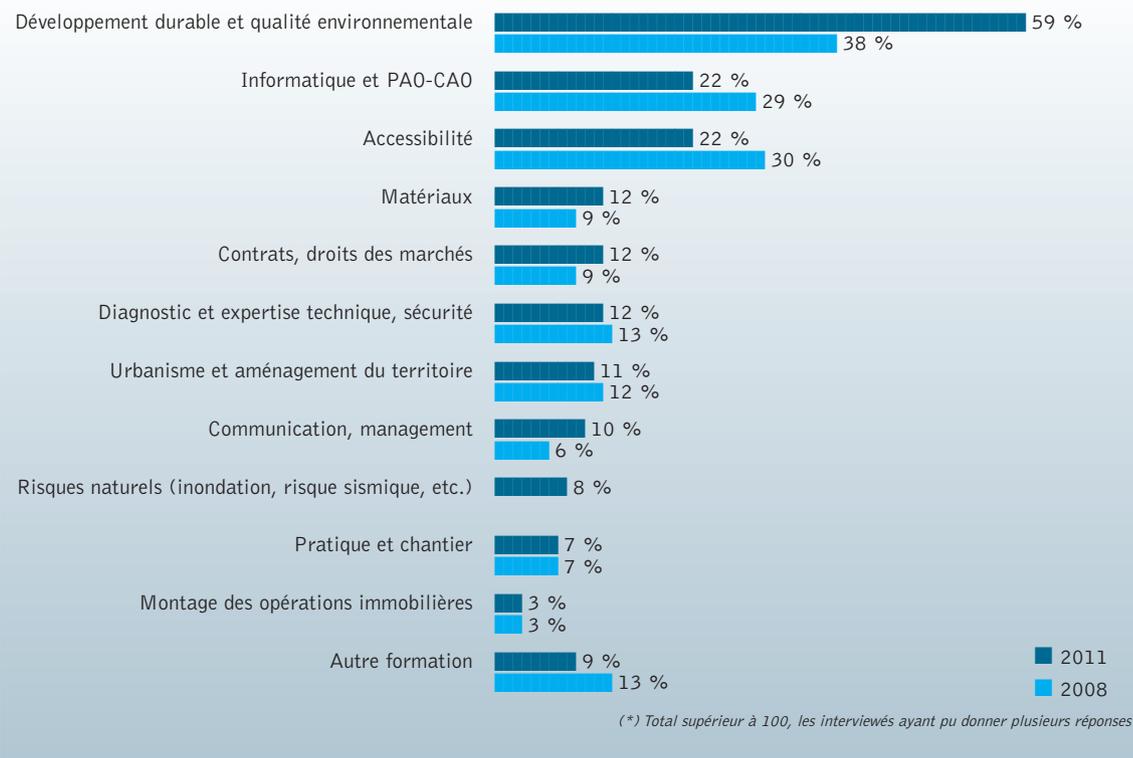
« Moi je trouve que c'est un peu trop : on doit se former sans arrêt, tout le temps, c'est trop, on doit suivre le rythme. C'est du temps et de l'argent et on met beaucoup de temps pour se faire rembourser par le FIFPL. » (50 ans, homme, libéral, PACA)

« Le vrai problème, c'est souvent le prix, qui devrait être compensé par l'Ordre pour être accessible, parce que 1 000 euros pour deux jours, et en plus il faut se loger à ses frais parce que ce n'est pas à Nice, c'est vraiment trop lourd. » 71 ans, femme, associée à deux de six enfants, PACA)

# Les types de formations suivies

**Question :** Parmi les types de formation suivants, quels sont ceux que vous avez suivis au cours des douze derniers mois ?

*Base : aux architectes qui ont suivi au moins une formation au cours des douze derniers mois, soit 25 % de l'échantillon*



## Les formations en développement durable et qualité environnementale sont les formations qui ont connu la plus forte croissance depuis 2008

- En termes de hiérarchie, le classement des principales formations est quasiment identique à celui mesuré en 2008 mais les écarts se creusent. Les formations les plus suivies sont celles tournant autour du développement durable et de la qualité environnementale (59 %, +21 points), loin devant les formations en " informatique/PAO-CAO " (22 %, -7 points) ou celles portant sur les questions d'accessibilité (22 %, -8 points). Les autres formations testées l'ont été dans des proportions plus limitées : au moins 10 % pour les formations sur les matériaux, les droits des marchés, le diagnostic, l'urbanisme, la communication et management -, moins de 10 % pour celles portant sur les risques inondation, la pratique et le montage d'opérations immobilières.
- En termes de tendance, le développement de formations liées à l'environnement apparaît spectaculaire (+21 points en trois ans) et s'effectue surtout aux dépens des formations en " informatique/PAO-CAO " (-7 points) et " accessibilité " (-8 points). Les autres formations testées ont peu évolué depuis 2008 en dehors de celles portant sur la communication (+4 points), les matériaux (+3 points) et les droits des marchés (+3 points).

« De toute façon, par exemple sur la HQE c'est une formation importante à suivre, et pour monter en puissance, on est un peu obligé, ça va de soi, parce que ça devient sérieux pour l'avenir. »  
(36 ans, femme, associée à un architecte, Ile-de-France)

## Le caractère exploitable des formations reçues

**Question :** Pour chacun des domaines que vous m'avez cités, diriez-vous que la formation que vous avez reçue vous a permis d'acquérir une compétence directement exploitable dans votre activité professionnelle ?

Base : architectes ayant suivi une formation dans les domaines suivants



**Dans l'ensemble, les formations apparaissent très opérationnelles aux yeux des architectes les ayant suivies**

- Dans leur très grande majorité, les architectes ayant suivi une formation estiment que cette formation leur a permis d'acquérir une compétence directement exploitable dans leur activité professionnelle (entre 81 et 93 % selon les domaines testés). Le montage des opérations immobilières est la seule formation émergeant un peu en retrait par rapport aux autres mais la proportion d'architectes estimant qu'elle est directement exploitable n'en reste pas moins élevée (64 %).

- En termes de tendance, le caractère exploitable des formations liées au développement durable et à la qualité environnementale est celui qui progresse le plus en trois ans (+11 points, à 86 %), loin devant le caractère exploitable des formations liées à l'accessibilité (+6 points, à 91 %), à la communication (+6 points, à 90 %) et au montage d'opérations immobilières (+6 points, à 64 %). À l'inverse, le caractère opérationnel de formations comme " pratique et chantier " (-4 points, à 84 %), diagnostic (-10 points, à 83 %) ou " urbanisme et aménagement du territoire " (-7 points, à 81 %) semble moins fort qu'il y a trois ans.

*« Le problème c'est qu'à la fin, ces formations sont toutes un peu pareilles, et que, même si les gens sont biens, ils ne sont pas toujours de bons formateurs. » (50 ans, femme, libérale avec une salariée, PACA)*

*« Le coût n'est pas vraiment un frein, mais le problème c'est qu'il n'y a pas réellement de formations qui me satisfassent. En fait, j'avais même regardé avec l'ESSEC pour avoir des formations un peu plus pointues, dans une logique d'entreprise. » (40 ans, homme, associé à un architecte sans salarié, PACA)*

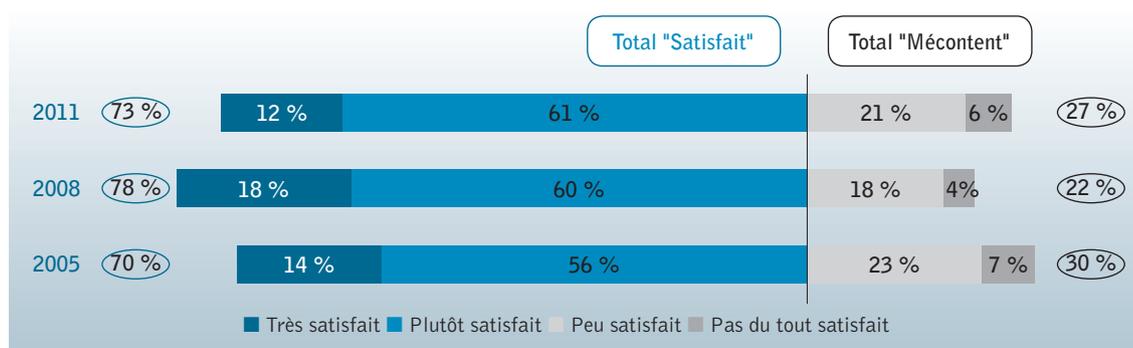
*« L'utilité des formations, je suis d'accord, mais pas sur toutes les modalités: on sait que c'est un marché florissant mais qu'il peut y avoir un peu de tout. » (48 ans, homme, associé à un architecte sans salarié, PACA)*

# La perception du métier

# Bilan de sa situation professionnelle

## La satisfaction concernant la situation professionnelle

**Question :** Globalement, estimez-vous que vous êtes très, assez, peu ou pas du tout satisfait de votre situation professionnelle ?



**Le sentiment de satisfaction des architectes à l'égard de leur situation professionnelle reste élevé mais il perd en intensité**

- ▶ Près des trois quarts des architectes (73 %) déclarent être globalement satisfaits de leur situation professionnelle, soit une proportion en baisse par rapport à 2008 (-5 points en trois ans). Cette dégradation de la perception de sa situation est d'autant plus significative qu'elle s'accompagne d'une perte de fermeté du sentiment de satisfaction. En effet, si l'on s'en tient aux réponses les plus significatives, c'est-à-dire celles des personnes se disant " très satisfaites " en la matière, on relève que le nombre de personnes " très satisfaites " est en forte baisse par rapport à 2008 (-6 points).
- ▶ Dans le détail des résultats, on note que le statut joue toujours un rôle important dans le niveau de satisfaction des interviewés. Ainsi, il est beaucoup plus élevé chez les salariés (88 %) que chez les indépendants, qu'ils exercent à titre individuel (70 %) ou en tant qu'associé (73 %). De même, le taux de satisfaction augmente toujours avec le nombre de salariés de la structure et diminue avec l'âge. En revanche, on ne note pas de différences en fonction du sexe ou de la région d'exercice.

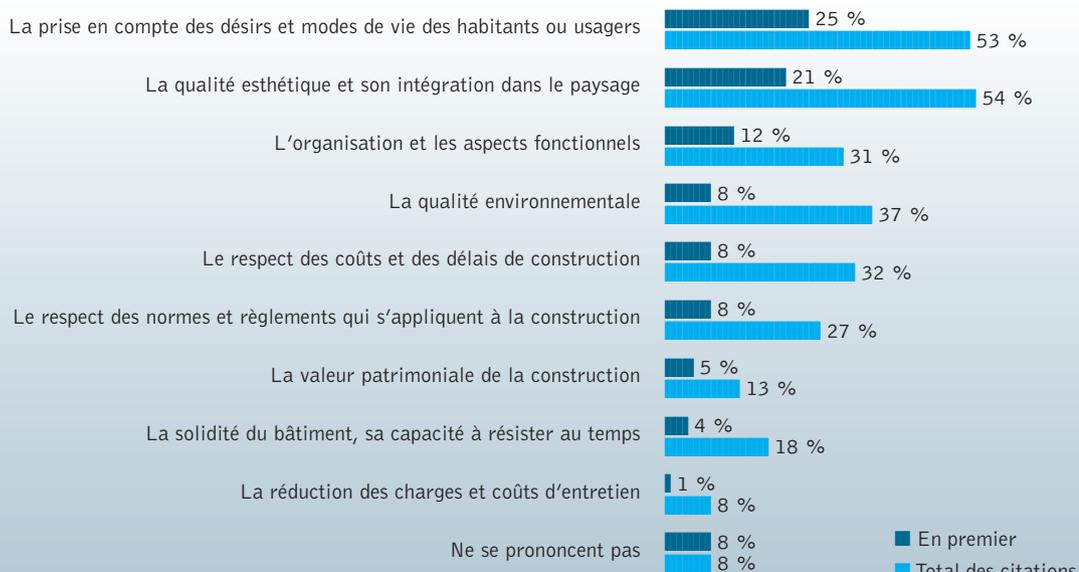
*« En dehors du travail moi j'ai peu d'activités, parce que c'est la seule chose qui m'intéresse, je m'implique dans quasiment tous les projets de l'agence, ça pour moi c'est vital, je sais que j'ai des confrères qui à mon âge ne font plus que du commercial quasiment, qui délèguent, moi non, il y a quatre ou cinq projets là sur mon bureau. » (65 ans, homme, patron de 18 salariés, Ile-de-France)*

*« La fierté vient du fait de la satisfaction de mon client, quand j'arrive à montrer que mes choix sont pertinents, et puis évidemment, à la fin du chantier devant une belle réalisation. » (36 ans, femme, associée à un architecte, Ile-de-France)*

# L'image du métier: regards interne et externe

## L'influence de l'architecte sur différents secteurs

**Question :** Parmi les éléments suivants, lors de la création, la réhabilitation ou l'agrandissement de bâtiments, quels sont selon vous les domaines où l'apport de l'architecte est actuellement le plus important? En premier? En deuxième? Et en troisième?



(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses

**La prise en compte des attentes des usagers et l'intégration esthétique dans le paysage sont les deux domaines dans lesquels l'apport de l'architecte apparaît le plus important**

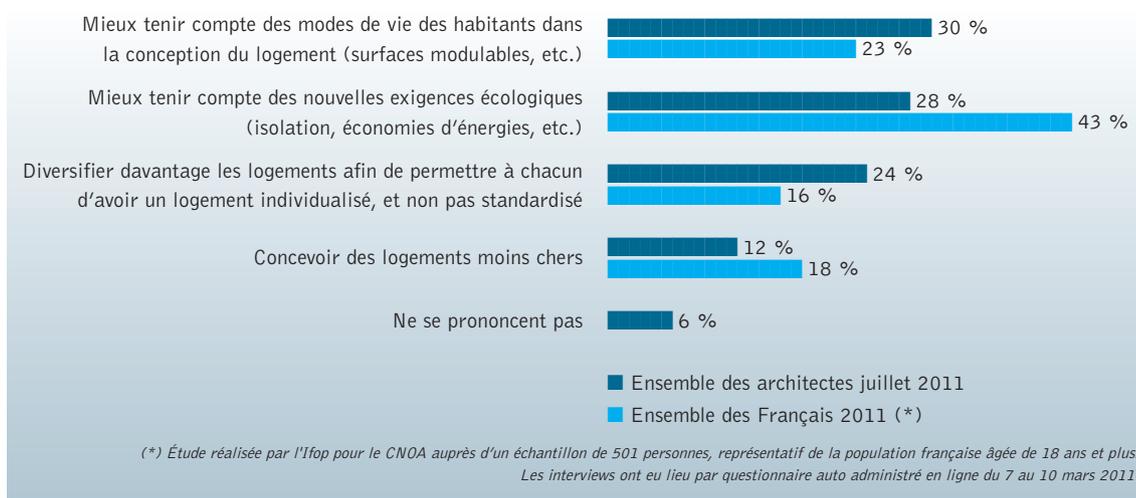
- Pour les professionnels interrogés, l'intégration esthétique dans le paysage (54 %) et la prise en compte des attentes des usagers (53 %) sont les deux domaines dans lesquels l'apport de l'architecte apparaît le plus important. Particulièrement important aux yeux des jeunes architectes, ces deux éléments sont cités dans des proportions beaucoup plus élevées que des domaines comme la qualité environnementale (37 %), le respect des coûts et des délais de construction (32 %), l'organisation et les aspects fonctionnels (31 %) ou le respect des normes et des règlements (27 %). Quant à la valeur patrimoniale de la construction (13 %), la solidité du bâtiment (18 %) et la réduction des charges et coûts d'entretien (8 %), ils apparaissent comme les domaines dans lesquels l'apport de l'architecte est le moins important.

« Le recours à l'architecte dès le premier mètre carré de construction, ce n'est pas un mal quand on voit la prolifération de barraquettes et l'impact sur le paysage. Il suffit de se balader dans les campagnes françaises. Il y a plein de façons d'exercer le métier, j'ai beaucoup de respect pour les gens qui font de petites choses, Carlo Scarpa par exemple. » (65 ans, homme, patron de 18 salariés, Ile-de-France)

« Pour moi c'est indispensable, parce que les gens ne le savent pas, mais la maison individuelle coûte moins cher par un archi que par un promoteur, et on évitera toutes ces horreurs en France qui sont construites n'importe comment. En ce moment nous sommes l'exception : pourquoi ? » (38 ans, homme, patron d'une SARL avec deux salariés, Ile-de-France)

## Les éléments auxquels les architectes devraient porter plus d'attention concernant le logement

**Question :** En pensant maintenant plus précisément aux logements des particuliers, sur quel sujet les architectes devraient-ils selon vous se pencher en priorité, afin de mieux répondre aux besoins actuels des habitants ?



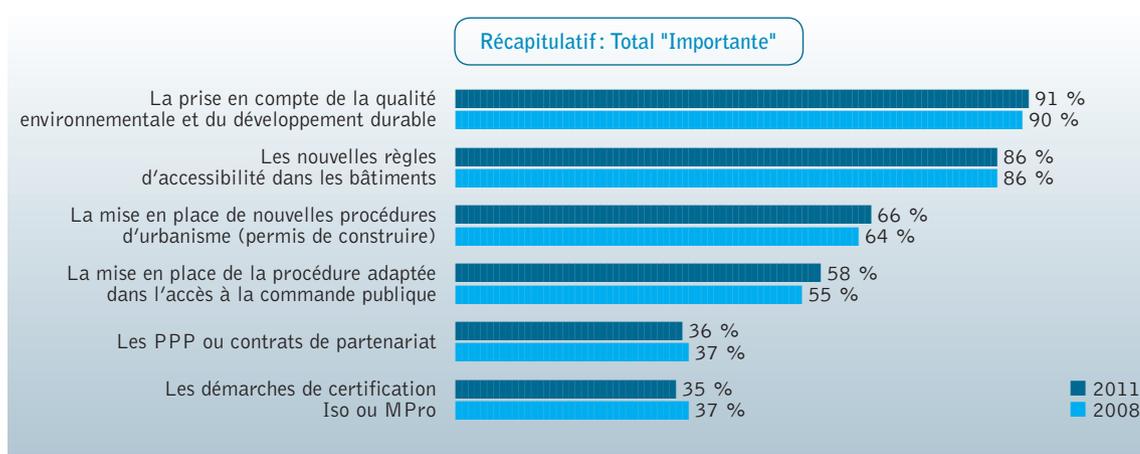
**Intégrer les exigences écologiques et les modes de vie des habitants dans la conception du logement constitue les sujets auxquels la profession devrait porter le plus d'attention selon les architectes et l'ensemble des Français.**

- Mieux tenir compte des nouvelles exigences écologiques (28 %) et des modes de vie des habitants dans la conception du logement (30 %) constituent, aux yeux des architectes, les deux sujets sur lesquels ils devraient se pencher en priorité pour répondre aux besoins des habitants. Interrogés également sur le sujet, les Français partagent cet avis mais se distinguent des architectes en considérant que la profession devrait apporter plus d'importance à l'intégration des nouvelles exigences écologiques (43 % de citations) qu'aux nouveaux modes de vie des habitants (23 %). Cette préoccupation environnementale est donc bien ressentie par la profession mais demeure un peu sous-estimée par rapport aux attentes du public.
- De même, si les architectes estiment que leur attention doit plus aller vers la diversification des logements (24 %) que vers la conception de logements moins chers (12 %), les Français accordent au contraire plus d'importance au prix (18 %) qu'à la personnalisation du logement (16 %).

# Les changements du métier et l'impact personnel perçu

## L'influence perçue de différentes évolutions sur le métier d'architecte

**Question :** Pour chacune des évolutions suivantes, dites si selon vous, elle a ou aura une influence très importante, assez importante, peu importante ou pas du tout importante sur la manière dont vous exercez votre métier ? Cela a une influence...



**La perception des facteurs influençant la manière d'exercer le métier d'architecte est quasiment identique à celle observée en 2008**

- L'importance accordée par les architectes à différents éléments susceptibles d'influer sur leur manière d'exercer leur métier n'a pas changé en l'espace de trois ans. Les architectes sont aussi nombreux qu'en 2008 à juger " importants " la prise en compte de la qualité environnementale et du développement durable (91 %, +1 point), les nouvelles règles d'accessibilité dans les bâtiments (86 %, =) ainsi que la mise en place de nouvelles procédures d'urbanisme (66 %, =). De même, on note peu d'évolution concernant l'importance accordée à des éléments comme la mise en place de la procédure adaptée dans l'accès à la commande publique (58 %, +3 points). Enfin, ils accordent toujours relativement peu d'importance aux PPP (36 %, -1 point) ou aux démarches de certification Iso ou Mpro (35 %, -2 points).

*« C'est énormément de contraintes légales et de tracasseries administratives. Pour moi c'est lié au fait que les collectivités territoriales sont attaquées donc elles sont très méfiantes. On fait des permis de construire légaux et ils demandent des pièces complémentaires sans arrêt, et sans raison. De l'autre côté, les clients privés prennent très facilement un avocat dès qu'il y a le moindre problème, on ne s'en sort plus que comme ça. » (71 ans, femme, associée à deux de ses enfants, PACA)*

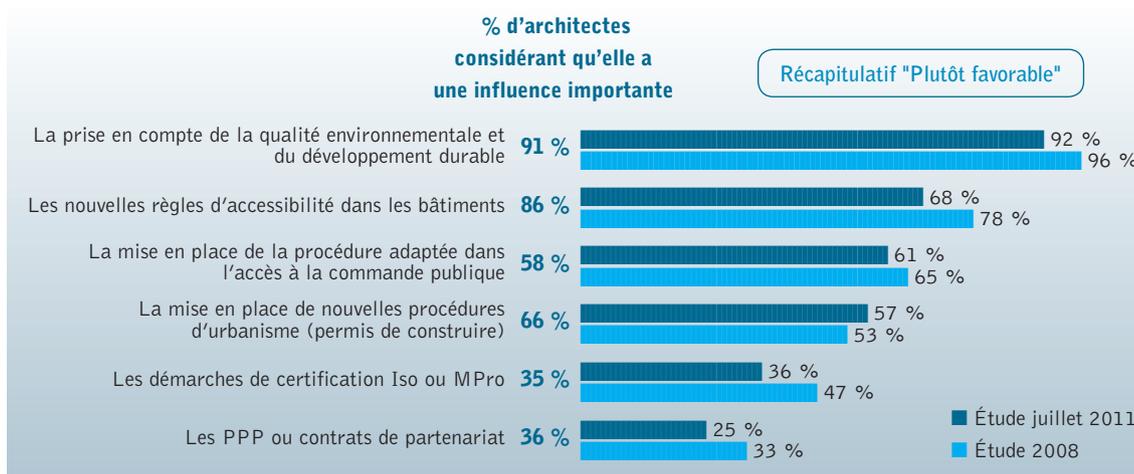
« Maintenant, on a une tonne de paperasses. Avant, les concours, c'était 90 % de dessin et 10 % de paperasse. Maintenant, c'est l'inverse. » (63 ans, homme, libéral avec salariés, Nord-Pas-de-Calais)

« Les principaux changements dans le métier ces dernières années sont surtout réglementaires, notamment la réglementation handicapés qui devient handicapante car tous les logements construits doivent être aux normes. Problème de rentabilité de l'espace et de disproportion des circulations et des logements. C'est évident, c'est un frein à mes propositions, on est obligé de respecter les règles, on apprend à faire avec, à force de charger la mule, il n'y a plus de plaisir. » (30 ans, homme, salarié et auto-entrepreneur, Ile-de-France)

« Sur les petits logements, c'est clair. Vous respectez la réglementation handicapés et il n'y a aucune marge. C'est la réglementation qui détermine le plan du logement, en fait. » (35 ans, femme, libérale sans salarié, Ile-de-France)

## L'adhésion à différentes évolutions du métier d'architecte

**Question :** Et pour chacune des évolutions suivantes, dites-moi si vous y êtes plutôt favorable ou plutôt opposé ?



### L'importance accordée par les architectes aux facteurs susceptibles d'influer sur leur manière d'exercer leur métier détermine pour beaucoup la perception qu'ils ont de ces différents facteurs

- Ainsi, c'est à l'égard de l'évolution jugée la plus importante – à savoir la prise en compte de la qualité environnementale et du développement durable – que l'adhésion des architectes est aujourd'hui la plus importante (92 %). Le second élément suscitant le plus de soutien chez les personnes interrogées – les nouvelles règles d'accessibilité (68 %) – est également le second facteur jugé le plus important par la profession. Pour le reste, la hiérarchie change peu. Les deux facteurs jugés les moins importants par les

architectes – les démarches de certification et les PPP – sont ainsi les deux éléments qui suscitent le moins de jugements favorables.

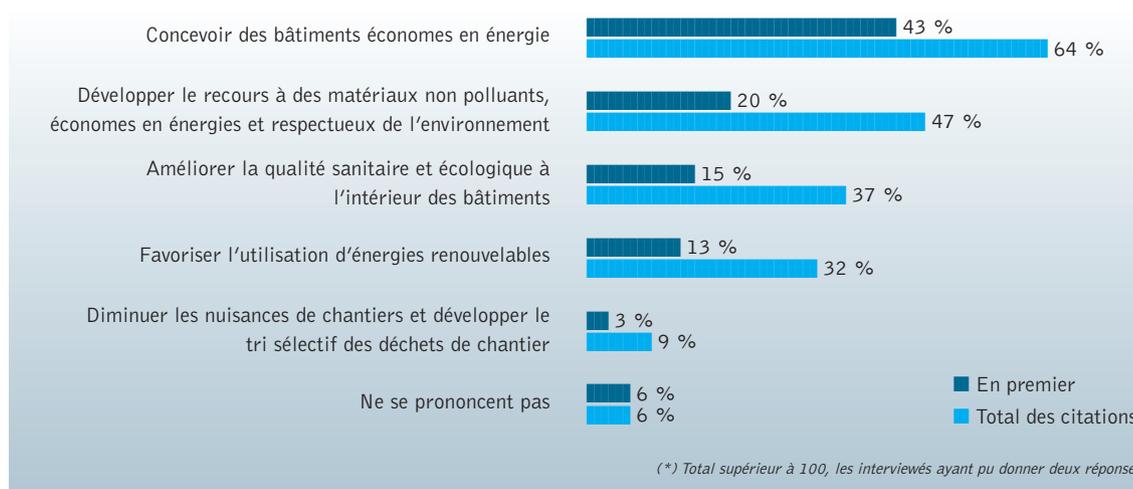
- ▶ En termes de tendances, on remarque que le sentiment d'adhésion à l'égard de ces éléments est à la baisse à l'exception notable des nouvelles procédures d'urbanisme pour lesquelles les jugements favorables augmentent (+4 points, à 57 %). À noter que la diminution du sentiment d'adhésion est particulièrement forte à propos des éléments apparaissant de moins en moins importants comme les démarches de certification (36 %, -11 points) et les PPP (25 %, -8 points).

*« C'est 90 % d'administratif, 10 % de créativité: je suis habituée à la charge de travail, ce n'est pas un problème, mais pas pour ne pas faire mon métier. Et ce qu'il y a de pire pour moi, c'est la Maf qui s'arrange toujours pour nous mettre la faute sur le dos dès qu'il y a un souci. » (50 ans, femme, libérale avec une salariée, PACA)*

# L'image du développement durable

## Les deux aspects prioritaires du développement durable

**Question :** Parmi les différents aspects suivants qui concernent la qualité environnementale des constructions, quels sont ceux qui selon vous doivent être prioritaires pour le métier d'architecte ? En premier ? Et en second ?



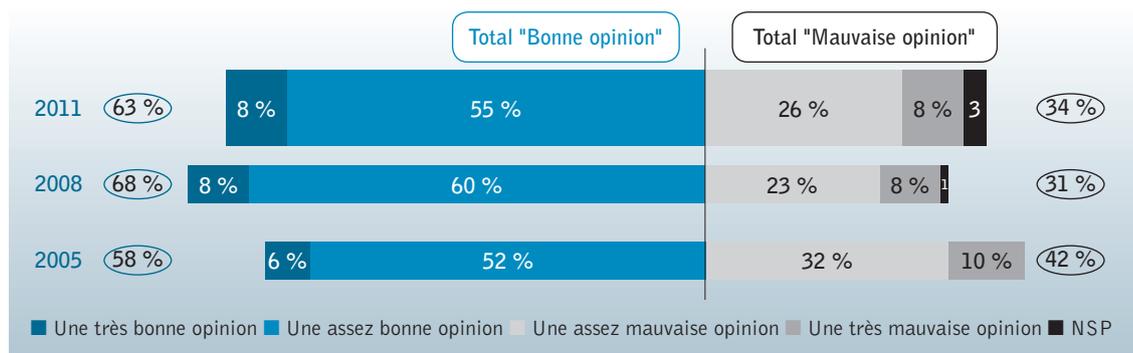
**La conception de bâtiments économes en énergie est, en matière de qualité environnementale, l'aspect qui doit être pris en compte en priorité pour le métier d'architecte**

- En matière de qualité environnementale des constructions, l'aspect qui doit être prioritaire pour les architectes est la conception de bâtiments économes en énergie (64 %), loin devant le recours à des matériaux non polluants (47 %), l'amélioration de la qualité sanitaire et écologique à l'intérieur des bâtiments (37 %) ou l'utilisation d'énergies renouvelables (32 %). En revanche, la diminution des nuisances de chantiers ou le développement du tri sélectif des déchets de chantier n'apparaissent prioritaires qu'à une très faible minorité d'architectes (9 %).

# L'image de l'Ordre des architectes

# L'image de l'Ordre

**Question :** Diriez-vous que vous avez une très bonne, assez bonne, assez mauvaise ou une très mauvaise opinion de l'Ordre des architectes ?

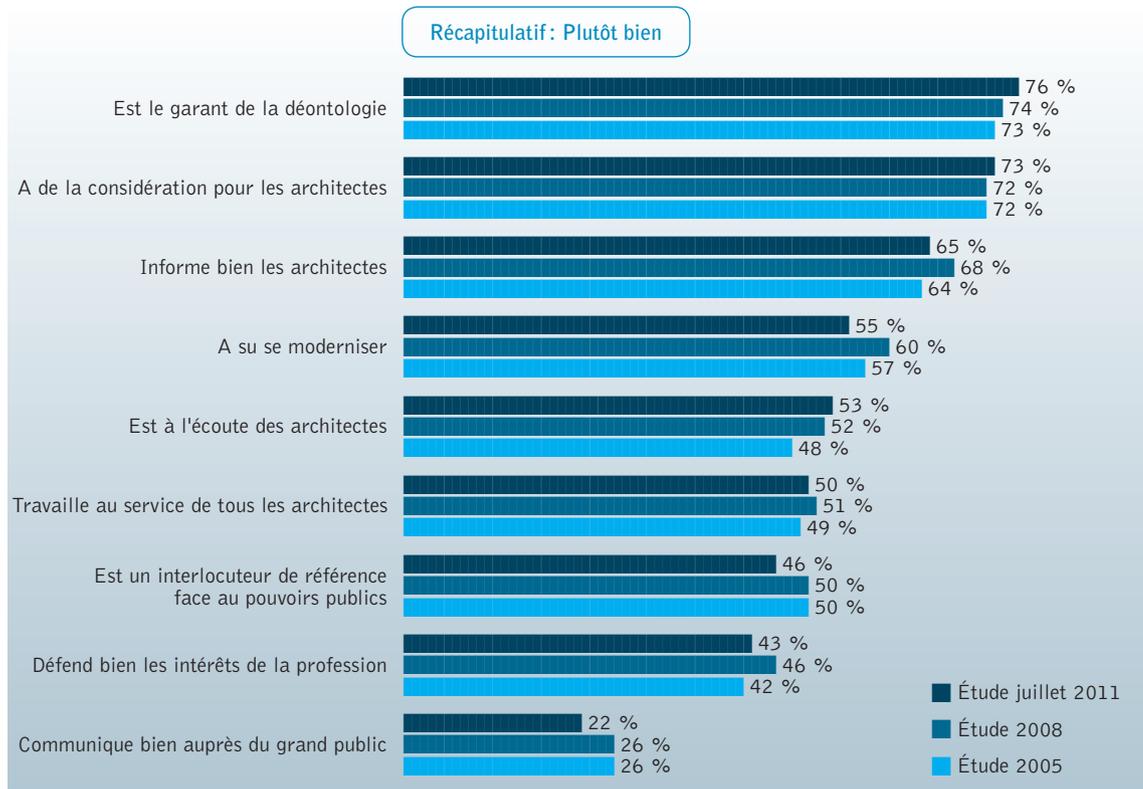


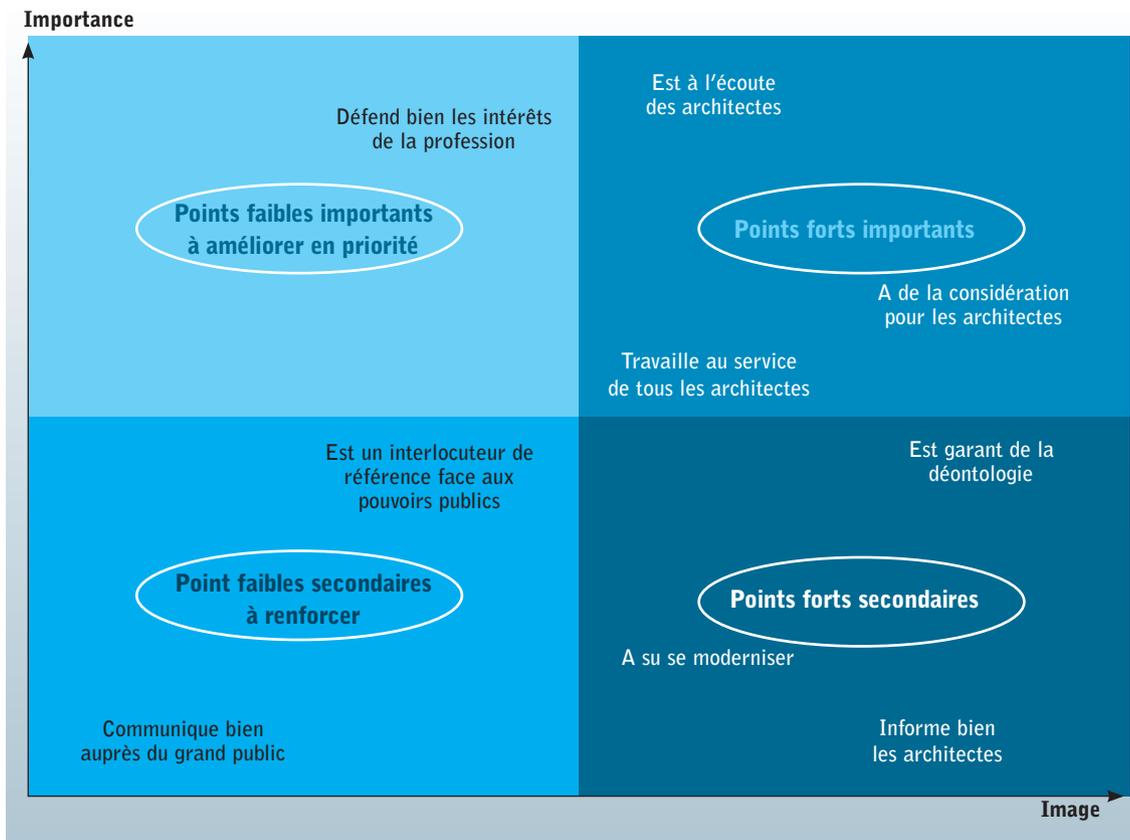
## L'image de l'Ordre reste bonne mais se dégrade légèrement par rapport à 2008

- ▶ Près des deux tiers des architectes déclarent avoir une bonne image de l'Ordre (63 %), soit une proportion en légère baisse (-5 points) par rapport à 2008. En termes d'indice, le solde d'image de l'Ordre passe de +37 (2008) à +29 (2011) mais reste quand même deux fois supérieur au solde mesuré en 2005 (+16). À noter que ce jugement positif sur l'Ordre manque encore de fermeté. En effet, les jugements les plus significatifs, c'est-à-dire les réponses " très bonnes opinions ", restent faibles (8 %, =).
- ▶ À l'instar de ce que l'on observait en 2005 et en 2008, l'image de l'Ordre est toujours meilleure en région (66 %) qu'en Ile-de-France (56 %). De même, les salariés émettent un jugement plus positif sur l'Ordre (66 %) que les architectes travaillant en association (62 %) ou à titre individuel (63 %). Enfin, l'image est d'autant meilleure que l'architecte est en début de carrière et exerce dans une petite agence, c'est-à-dire avec un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.
- ▶ À l'inverse, la perception négative de l'Ordre – exprimée en moyenne par un architecte sur trois (34 %) – est particulièrement élevée chez les personnes insatisfaites de leur situation professionnelle (48 %), pessimistes à propos de l'évolution de leur activité (45 %) et exerçant dans des structures ayant au moins deux salariés.

# L'image détaillée de l'Ordre des architectes

**Question :** Pour chacun des qualificatifs suivants, diriez-vous qu'il s'applique plutôt bien ou plutôt mal à l'Ordre des Architectes ?





### La structure de l'image de l'Ordre des Architectes n'a pas évolué en trois ans

- La hiérarchie des traits d'image de l'Ordre est identique à celle observée en 2008. Ainsi, les points faibles de son image restent les mêmes, à savoir la communication auprès du grand public (22 %), la défense des intérêts de la profession (43 %) et son rôle face aux pouvoirs publics (46 %). Et sur ces points faibles, l'image de l'Ordre tend plutôt à se dégrader par rapport à 2008 : -3 à -4 points selon les domaines.
- La plus forte dégradation de l'image de l'Ordre a toutefois trait à sa capacité à se moderniser (-5 points) qui atteint ainsi cette année un niveau plancher (55 %).

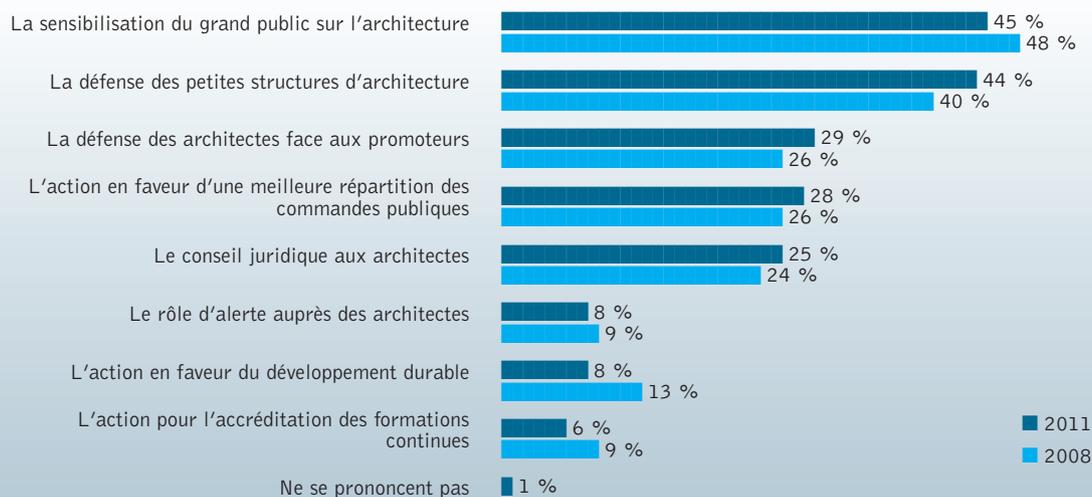
*« Des attentes ? L'intérêt, le seul c'est de protéger a priori la profession, c'est important, c'est une défense contre les gros promoteurs finalement. La protection du titre. Le métier commence à se vider de son sens, on n'a plus les mains libres. Les promoteurs rêvent d'intégrer les architectes dans leurs groupes. » (65 ans, homme, patron de 18 salariés, Ile-de-France)*

*« L'Ordre devrait faire le ménage avec les maîtres d'œuvre, les bureaux d'étude. » (50 ans, femme, libérale sans salarié, Nord-Pas-de-Calais)*

*« Les signatures de complaisance, ça assassine la profession. C'est de la corruption organisée, ça doit s'arrêter. » (31 ans, homme, associé de SARL sans salarié, Nord-Pas-de-Calais)*

# Les domaines d'action prioritaires pour l'Ordre

**Question :** Selon vous, quels sont les deux domaines dans lesquels l'Ordre devrait renforcer son action ?



(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

## La défense des petites structures et la sensibilisation du grand public constituent les deux domaines dans lesquels l'Ordre doit renforcer son action.

- La confirmation de la sensibilisation du grand public en tête des domaines d'action prioritaires assignés par ses membres à l'Ordre (48 %) est à lier au déficit d'image en matière de communication " grand public ". De même, l'insatisfaction à l'égard de sa capacité à défendre les intérêts de la profession n'est sans doute pas étrangère au souhait exprimé en faveur d'un renforcement de son action de défense des petites structures (44 %) et, plus largement, des architectes face aux promoteurs (29 %). Deux autres domaines d'action apparaissent importants aux yeux des architectes interrogés : l'action en faveur d'une meilleure répartition des commandes publiques (28 %) et le conseil juridique aux architectes (25 %).
- En revanche, son rôle d'alerte auprès des architectes (8 %), son action en faveur du développement durable (8 %) et de l'accréditation des formations continues (6 %) n'apparaissent guère comme des domaines d'action dans lesquels l'Ordre devrait renforcer son action.

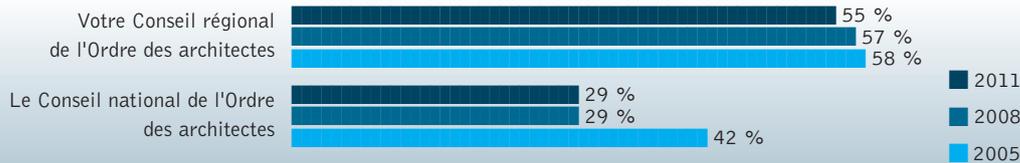
« Je suis allé à l'Ordre, un confrère ne m'a pas payé la deuxième moitié des honoraires. Ca a fini tristement. 50/ 50. Que voulez-vous ? Ça ne marche pas. » (60 ans, homme, libéral, Pays de Loire)

« On ne voit pas l'Ordre sur notre mission d'intérêt général de valorisation de l'architecture auprès des Français et c'est dommage : moi j'en attends beaucoup justement. J'aurais même tendance à vouloir payer plus cher la cotisation, mais que ça serve à quelque chose. » (35 ans, femme, associée, Ile-de-France)

« Je vois ça : sensibiliser les générations futures. Je le fais, dans l'école de mes enfants. Il faudrait communiquer, sortir un livre sur l'architecture, aller dans les écoles des petits. C'est ça, l'enjeu. » (35 ans, femme, libérale sans salarié, Ile-de-France)

# L'expérience d'un contact avec l'Ordre au cours des douze derniers mois

**Question :** Au cours des douze derniers mois, avez-vous eu un contact avec ...?



## Trois architectes sur dix ont eu un contact avec le Conseil national de l'Ordre au cours des douze derniers mois

- ▶ La proportion d'architectes ayant eu un contact avec le Conseil national (29 %) est très stable par rapport à 2008 et toujours beaucoup plus faible que la proportion d'architectes ayant eu un contact leur conseil régional (55 %, -2 points).
- ▶ Dans le détail des résultats, le profil des personnes ayant eu un contact avec l'Ordre est sensiblement le même à l'échelle nationale et à l'échelle régionale. En effet, les personnes ayant fait l'expérience d'un contact avec l'Ordre sont surreprésentées dans les rangs des personnes en début (moins de 10 ans d'ancienneté) et en fin (plus de 30 ans d'ancienneté) de carrière tout en étant plus nombreuses au sein des structures au volume d'affaires modeste (moins de 50 000 € de chiffre d'affaires annuel). La proportion d'architectes ayant eu un contact avec le CNOA tend ainsi à décroître avec le chiffre d'affaires de l'agence et les revenus retirés de l'activité d'architectes. De même, les personnes s'adressant à l'Ordre se distinguent par un sentiment d'insatisfaction à l'égard de leur situation professionnelle plus fort que la moyenne.
- ▶ En revanche, on note une différence importante en fonction du lieu d'exercice. Alors que les architectes exerçant en région entrent plus fréquemment en contact avec leur Ordre régional que les Franciliens (62 % contre 42 %), ce n'est pas le cas en ce qui concerne le CNOA. En effet, la proportion d'architectes ayant eu un contact avec le Conseil national est aussi élevée en Région parisienne (30 %) que dans le reste de la France (30 %).

Rédaction : i f o p - Coordination : Chantal Fouquet - Maquette : Balthazar Editing - Impression : print[team]

*Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2011*



Conseil national

Tour Maine Montparnasse  
33 avenue du Maine - BP 154  
75755 Paris cedex 15

Tel. 01 56 58 67 00  
Fax 01 56 58 67 01  
[www.architectes.org](http://www.architectes.org)